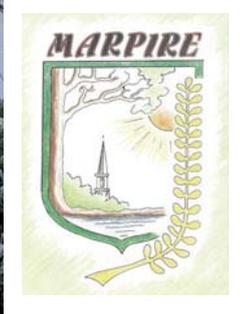


MARPIRÉ

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES • N°39 • JANVIER 2023



20
Bonne année
23





LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

	Le mot du Maire	2
	État civil	3
	Informations utiles	4
	Actualités municipales	6
	Partage d'Expériences	20
	Nos associations	27
	Agenda	47

MAIRIE

Elle est ouverte le :

Lundi	8h35 - 12h30
Mardi	8h35 - 12h30 / 17h00 - 19h00
Mercredi	8h35 - 12h30
Judi	8h35 - 12h30 / 17h00 - 18h00
Vendredi	8h35 - 12h30

Tél. 02 99 49 80 44 - Fax : 02 99 49 70 69

Mail : marpire@orange.fr

Site : www.marpire.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DE MARPIRÉ

Vous êtes arrivés à Marpiré au cours de l'année : Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à passer à la mairie pour vous enregistrer comme nouveaux arrivants, ou nous écrire par mail à :

marpire@orange.fr

Nous vous donnerons à cette occasion des informations diverses sur la commune.

Bulletin d'informations municipales n°39

Directeur de la publication :
Madame Le Maire de Marpiré

Saisie des textes : Mairie de Marpiré

Mise en page et Impression :
Imprimerie des Hauts de Vilaine

Tirage : 440 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2022

A l'aube de cette nouvelle année, le bulletin municipal préparé par la commission « Communication-Information » et distribué par les élus arrive dans vos boîtes aux lettres.

Petite rétrospective concernant 2022 qui s'en est allée :

- Rattachement au Lycée de LIFFRÉ : depuis la rentrée 2020, nous étions en « double sectorisation » pour 3 ans sur les lycées de Vitré et le Lycée Simone Veil de Liffré ; décision qui concernait aussi Châteaubourg. A partir de septembre 2023, il était prévu d'être rattaché seulement au Lycée Simone Veil de Liffré ; aussi, avec la commune de Châteaubourg, nous avons continué à agir en justice accompagnés d'une avocate pour un rattachement à VITRÉ.
- La décision prise par le Tribunal Administratif de Rennes le 27 octobre dernier et acceptée par la Région Bretagne et le Rectorat indique **qu'à partir de la rentrée 2023**, la commune de Marpiré est de nouveau rattachée au Lycée de Vitré. Les lycéens de Marpiré et Châteaubourg pourront donc continuer à être scolarisés à VITRÉ.
- Début décembre, notre bourg a été décoré avec toutes les réalisations faites par les lutins pendant les vacances de la Toussaint et au cours des semaines qui ont suivi, en donnant une 2^e vie aux palettes, caquettes... et grâce à la peinture fournie par l'entreprise RIO. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré dans leur atelier ou en groupe et qui ont participé à la mise en place. Belle initiative intergénérationnelle !
- Comme vous le verrez dans l'état civil, 17 bébés sont venus rajeunir notre population. Une bonne promotion pour notre école dans 3 ans ! Félicitations aux heureux parents.

Quelques informations ou rappels pour 2023 :

- Le chantier de l'atelier technique avance bien ; la mise en service aura lieu d'ici quelques mois.
- Concernant l'antenne 4G, à l'heure où je vous écris, aucune information concernant la mise en service ne nous a été communiquée...
- Nous devons être attentifs aux économies d'énergie. Entre autre, à la **salle des Sports** puisque l'Etat nous impose de réduire de 40% notre consommation d'ici 2030. Même si elle est bien isolée, les utilisateurs devront être vigilants sur le poste éclairage en éteignant les lumières avant de quitter les lieux. Et aussi à la **salle des Fêtes** puisque nous ne pouvons pas bénéficier du tarif réglementé, nous allons connaître une hausse importante des tarifs de l'électricité. Le conseil municipal a donc augmenté le tarif « hiver » de location.
- Les réservations pour la tranche 2 du Lotissement des Lavandières ont commencé. Les demandes sont étudiées en fonction des critères décidés par le conseil municipal.
- **Petit rappel pour les propriétaires de chiens** : nous constatons une recrudescence de déjections sur les trottoirs, pas très sympa pour les piétons ! Merci également de respecter les espaces verts qui sont des terrains de jeux pour les enfants et de faire cesser les aboiements. Ces points de vigilance font partie du « Bien vivre ensemble ».

Je voudrais remercier tous les membres des associations ainsi que leurs responsables qui œuvrent pour proposer des activités et des moments de convivialité et aussi tous nos bénévoles qui, bien souvent, agissent discrètement.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, une « BONNE ANNÉE 2023 », qu'elle soit accompagnée de la santé et vous apporte des bonheurs simples partagés avec vos proches.

Après 2 années de restrictions liées au covid, Le conseil municipal et moi-même, seront heureux de vous accueillir à la cérémonie des vœux **le dimanche 22 janvier 2023 à 11h à la salle des Fêtes**. C'est l'occasion de se retrouver et de faire connaissance pour les nouveaux habitants.

Le Maire, Thérèse MOUSSU



Mairie-Patrice RIOU



Naissances

• 6 janvier	Diena NDIAYE	1, place de l'Éveil
• 17 janvier	Liam RAMARD	5, allée des Écureuils
• 6 mars	Paul PINON	21, allée des Écureuils
• 15 mars	Diaz THO	7, rue des Hirondelles
• 5 avril	Anaë FOUQUET	13, rue de l'Église
• 19 juin	Esmée DAVENEL	7, rue des Lavandières
• 3 juillet	Léna VILLENEUVE	9, route de Saint-Jean
• 7 juillet	Zoé PETITBON	11, rue de la Gaieté
• 13 juillet	Rose TOUCHAIS	12, rue de la Mairie
• 8 septembre	Apolline CARPE	15, allée des Écureuils
• 12 septembre	LyLou LETINTURIER	4, place de l'Éveil
• 2 octobre	Juliette HOYET	1, rue des Sports
• 31 octobre	Elliot GERARD	2, rue de la Croix Beucher
• 7 décembre	Gabriel AUMONT	8, place de l'Éveil
• 17 décembre	Hugo et Olivia PELHATE	13, allée des Écureuils

Mariages

• 23 avril	PAYOT Sébastien et MARGARIT Aurélie
• 4 juin	LADRIERE Joris et GODAIS Anne-Hélène
• 23 juillet	CARISSAN Miguel et GARDAN Nadine

Décès

• 30 janvier	M ^{me} Thérèse DEROIN, épouse BACHELOT
• 6 février	M ^{me} Christiane FRIN, épouse TRAVERS
• 2 mars	M. Pierre PINSARD
• 20 mai	M. Claude GARDAN
• 18 juin	M. Joseph DELAUNAY
• 26 juin	M. Joseph JEULAND
• 15 juillet	M. Joseph JEULAND
• 24 juillet	M ^{me} Marie MAZURAS, veuve GARDAN
• 27 juillet	M. André DELAUNAY
• 15 août	M. Joseph BOUTROS
• 10 novembre	M. Daniel HÉRAULT
• 24 décembre	M. Louis MAZURAS



PERMIS DE CONSTRUIRE OU DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Tous les travaux de construction doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux, avant de commencer les travaux.

Une déclaration préalable doit être déposée pour :

- des travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (par exemple, un plan d'occupation des sols). Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 150 m²,
- des travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- des travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Un permis de construire doit être déposé pour :

- des travaux qui ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m²,
- ou qui ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m².
- ou qui ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation).

Démarches administratives

Le préfet d'Ille-et-Vilaine vous informe que vos démarches administratives doivent se faire par une instruction sécurisée et dématérialisée en deux étapes pour :

- **carte d'identité** (valable 15 ans – gratuit sauf en cas de perte ou de vol) <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

- **passport** <https://passeport.ants.gouv.fr>

1 – prendre rendez-vous avec l'une des mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes (le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement). La liste des mairies équipées est consultable sur internet.

2 – préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne, qui vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier.

• permis de conduire

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

• carte grise

Les demandes sont exclusivement traitées par télé-procédure <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> ou auprès des professionnels de l'automobile habilités dans leurs établissements. Ils peuvent vous facturer ce service rendu.

Des points d'accès numériques sont mis à disposition des usagers en préfecture et sous-préfectures, afin d'offrir un accompagnement aux administrés dans leurs démarches en ligne.

Un numéro unique national pour vous renseigner : 34 00 (0,06 € par minute)

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire. Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

PACS : en Mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

AUTORISATIONS D'URBANISME

Dans le cadre de la dématérialisation des ADS, les usagers et les professionnels peuvent déposer leurs dossiers :

- soit depuis le site internet de votre commune

<https://www.marpire.fr/2022/01/16/dematerialisation-des-ads/>

- soit depuis le site internet de Vitré Communauté

<https://www.vitrecommunaute.org/guichet-numerique-autorisations-urbanismes/>

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, suite à la mise œuvre du répertoire électoral unique, l'inscription se fait désormais de manière continue jusqu'au sixième vendredi précédant chaque scrutin :

- soit en se rendant à la mairie avec le formulaire d'inscription, une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
 - soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
 - soit en ligne sur www.service-public.fr
- Chaque citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>



Numéros utiles :

Mairie		Marpiré	02 99 49 80 44
Bibliothèque		Marpiré	02 99 49 75 90
Épi Service / Point Poste		Marpiré	02 99 49 73 60
École Saint-Joseph		Marpiré	02 99 49 82 70
Vitré Communauté	16 bis, bd des Rochers	Vitré	02 99 74 52 61
SMICTOM Sud Est 35	28, rue Pierre et Marie Curie	Vitré	02 99 74 44 47
Déchetterie Valoparc		Châteaubourg	02 99 00 79 98
Maison du Logement	47, rue Notre Dame	Vitré	02 99 74 02 87
Service Application du Droit des Sols Pôle Aménagement	87 bis, boulevard des Rochers	Vitré	02 23 55 54 54
Relais Petite Enfance «Le manège des 7 lieux»		M ^{me} Quéau Val d'Izé	07 77 09 85 90
Association des Assistantes maternelles de Châteaubourg et ses environs		M ^{me} Hamayon	02 99 49 80 07
AEJI (centre de loisirs)	16, rue de la Cour	Saint-Jean-sur-Vilaine	06 89 08 39 53
Allo Parlons d'enfants - Écoute, soutient, informe, oriente			02 99 55 22 22
Point Informations Jeunesse	Maison pour Tous 9, rue Pasteur	Châteaubourg	02 99 00 91 15
Point Informations Jeunesse	14, rue Notre Dame	Vitré	02 23 55 16 21
ADMR Châteaubourg (interventions à domicile)	9, rue Pasteur	Châteaubourg	02 99 00 91 91
ADMR Vitré (portage repas et garde atypique)	8, boulevard Irène Joliot Curie	Vitré	02 99 75 03 03
Centre Communal d'Action Social	1, rue Saint-Louis	Vitré	02 99 74 50 54
Clic des Portes de Bretagne			02 99 74 33 01
Association du Développement Sanitaire du Pays de Vitré (Bistrot Mémoire)		Vitré	02 99 75 84 13
Hôpital de Vitré		Vitré	02 99 74 14 14
Klaxit (Vitré Communauté Co-voiturage)		Klaxit.com	
Vit-Obus		Vitré	02 99 26 16 00
Transport rural (pendant les vacances scolaires)			02 99 74 70 26
Taxi.com (plus de 75 ans)			02 99 74 32 18
CAF	1-3, rue Sévigné	Vitré	3230
CPAM 35			3646
ENEDIS (Numéro d'Urgence Dépannage Electricité)			09 726 750 35
Mission locale	9, place du Champ de Foire	Vitré	02 99 75 18 07
Point Accueil Emploi	Maison pour Tous – 9, rue Pasteur	Châteaubourg	02 99 00 91 15
Office du Tourisme	Place du Général de Gaulle	Vitré	02 99 75 04 46
Piscine du Bocage		Vitré	02 23 55 16 20
Base de Loisirs de la Haute Vilaine	La Ville Cuite	Saint M'Hervé	02 99 49 64 64
Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie - CSAPA (alcool, tabac, toxicomanie, addictions sans produits...)	16, boulevard Denis Papin	Vitré	02 99 74 14 68
CDAS	6, boulevard Irène Joliot-Curie	Vitré	02 90 02 92 10





Les élus

Maire



Thérèse MOUSSU

1^{er} adjoint



Jean Yves PAIN
Activités générales (urbanisme, marchés publics, sécurité, finances communales), suivi des travaux, remplacement du Maire en cas d'absence

2^e adjointe



Christelle HALLET
Enfance jeunesse, relations avec l'école, vie associative

3^e adjoint



Alain TRAVERS
Bâtiments communaux, travaux voirie et plan d'eau communal

4^e adjointe



Ludivine FAUCHEUX
Communication information, culture animation



Frédéric LEIAS



Gildas DUBOIS



Laurent DAGUISE



Nadine GARDAN



Coralie ALBARET



Régis BRISSIER



Rémi TROPÉE



Stéphanie COURROUSSE



Sylvie PASQUERAU



Cécile BEAUDUCEL

Le personnel communal



Anthony MORINIÈRE
Secrétaire de Mairie



Marc OLLIER
Agent technique



Nelly DELAHAYE
Agent d'entretien et de restauration



Équipements communaux tarifs au 01/01/2023

Salle des Fêtes

PETITE SALLE (80 personnes maxi)	TARIFS ÉTÉ (du 01/05 au 30/09)	TARIFS HIVER (du 01/10 au 30/04)
	Journée 9 ^h 00-19 ^h 00	sans cuisine : 150 € avec cuisine : 200 €
Journée/ soirée 09 ^h 00-09 ^h 00	sans cuisine : 220 € avec cuisine : 270 €	sans cuisine : 260 € avec cuisine : 310 €
Week-end 18 ^h 00 vend. 18 ^h 00 dim	360 €	430 €
Vin d'honneur	sans cuisine : 50 € avec cuisine : 100 €	sans cuisine : 80 € avec cuisine : 130 €
Caution	500 €	500 €

GRANDE SALLE (200 personnes maxi)	TARIFS ÉTÉ (du 01/05 au 30/09)	TARIFS HIVER (du 01/10 au 30/04)
	Journée 9 ^h 00-19 ^h 00	310 €
Journée/ soirée 09 ^h 00-09 ^h 00	410 €	470 €
Week-end 18 ^h 00 vend. 18 ^h 00 dim	520 €	600 €
Caution	600 €	600 €

La location est réservée aux habitants et associations de la commune.

L'utilisation d'un appareil pour chauffer ou réchauffer de l'alimentation, présentant un risque d'incendie, est strictement interdite dans la salle.

Location de tables (sur réservation) : 1 table 5,5 m de long (20 personnes)
+ 2 bancs : 5 euros



Repas cantine

Enfant en classe de maternelle	3,20 €
Enfant en classe de primaire	3,90 €
Adulte	5,80 €

Photocopie

• A4 : 0,25 € • A3 : 0,50 € • FAX : 0,30 €

Salle des sports

• 1 heure : 4 € • Carte de 10 entrées + 1 gratuite : 35 €

L'accès est autorisé aux personnes à partir de 20 ans, avec un maximum de 4 personnes. Les enfants et les jeunes doivent être accompagnés d'un adulte de plus de 20 ans. L'entrée de la salle est autorisée aux associations, avec encadrement.

Les réservations se font 48 heures à l'avance, de 10h à 19h chez :

M^{me} DELAHAYE Joëlle

2, rue des Prunelles - Marpiré - 02 99 49 80 02



Concessions cimetière

Adulte pour 30 ans	190 €
Adulte pour 15 ans	110 €
Enfant pour 30 ans	105 €
Enfant pour 15 ans	70 € (+ coût du caveau cinéraire posé : 260 €)
Dépôt d'1 urne cinéraire avec stèle 30 ans	105 € (+ coût du caveau cinéraire posé : 260 €)
Dépôt d'1 urne cinéraire avec stèle 15 ans	70 €
Dépôt des cendres au jardin du souvenir	gratuit

L'étang de l'Orée du bois

Forfait à l'année pour une famille (4 cannes ou 4 lancers)	25,00 €
Pêche à la journée (personne de la commune) pour une canne ou un lancer	1,00 €
Pêche à la journée (personne hors commune) pour une canne ou un lancer	2,00 €

Comme les années précédentes, une carte sera offerte aux jeunes de moins de 16 ans de la commune, valable pour une canne et un lancer (s'adresser à la Mairie) Les tickets sont à prendre dans les commerces.

Pêche autorisée à compter du dernier samedi du mois de mars au dernier dimanche du mois d'octobre.



Finances communales

Le budget 2022 s'équilibre, en dépenses et en recettes, à un montant de :

- section de fonctionnement : 648 829,75 €
- section d'investissement : 1154 799,72 €

SUBVENTIONS accordées par la Commune en 2022

AEJI CLSH Intercommunal	20 492 €
Club de la Gaïeté	220 €
Association sportive – Foot – Volley	2 900 €
Subvention exceptionnelle Volley N3	1 000 €
Association familiales CSF Marpiré	3 200 €
A.C.C.A. chasse	750 €
Anciens Combattants	100 €
Maison familiale rurale de Fougères	45 €
Lycée Jean-Baptiste LE TAILLANDIER	45 €
Prévention routière	46 €
FNATH Vitré (accidentés du travail)	46 €
A.D.M.R. Vitré	265 €
A.D.M.R. Châteaubourg	521 €
APEL	440 €
EPISOL	110 €
CLIC des Portes de Bretagne	200 €
L'Outil en Main	30 €
AZOR Théâtre au village	1 600 €
Donneurs de sang	46 €
Association Quatre Vaux Les Mouettes	45 €
TOTAL	32 101 €

École

Dans le cadre du contrat d'association signé avec l'école, la commune verse les montants suivants :

- 384 € par élève de primaire
- 1 307 € par élève de maternelle

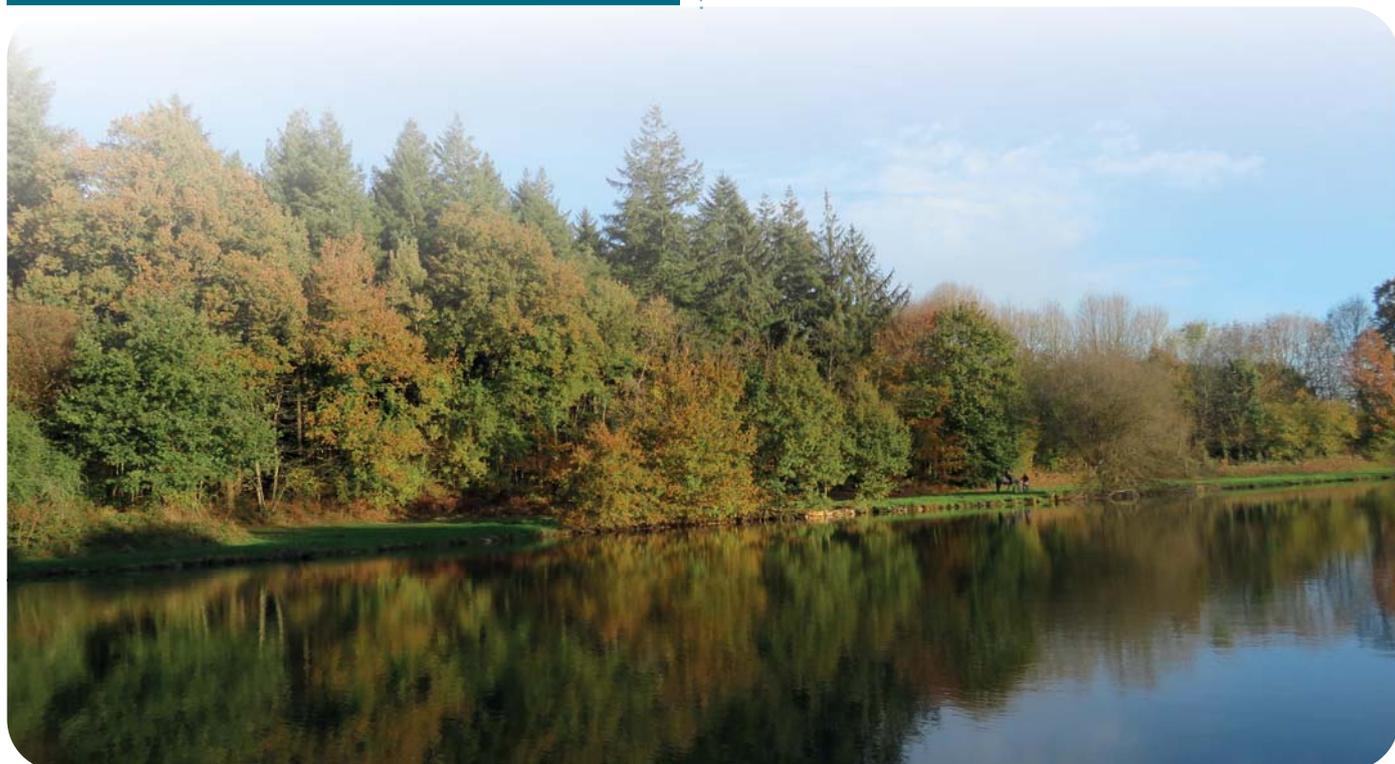
ce qui donne, pour l'année scolaire 2021/2022, le versement de la somme totale de 94 069 €.

Coût pour les enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2021 / 2022

- Châteaubourg 458,61 € par élève d'élémentaire
1 233,20 € par élève de maternelle
- Val d'Izé 488,00 € par élève d'élémentaire
733,00 € par élève de maternelle
- Vitré 576,76 € par élève d'élémentaire

Taux des impôts locaux (part communale)

- Taxe foncière (bâti) 33,18 %
- Taxe foncière (non bâti) 36,25 %

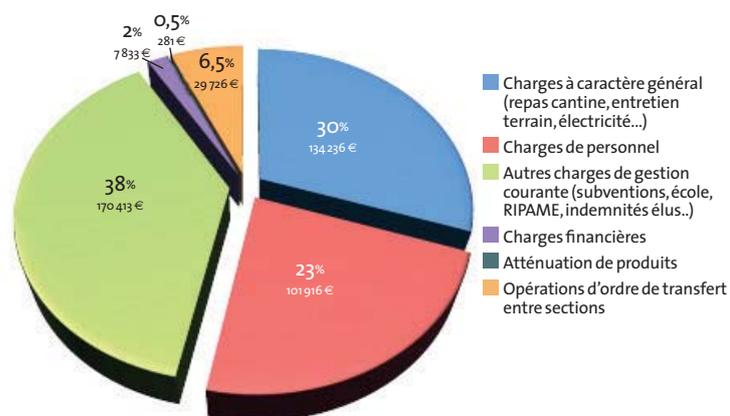




Compte administratif 2021

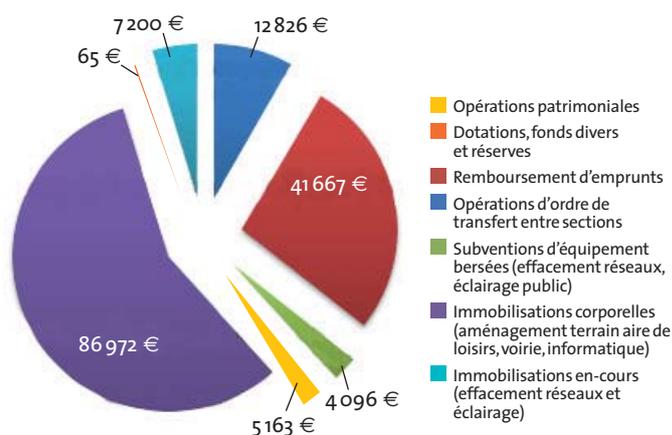
Section de fonctionnement

Dépenses de la section de fonctionnement = 444 405 €
+ 5,16 % versus 2020 (hors exceptionnel)

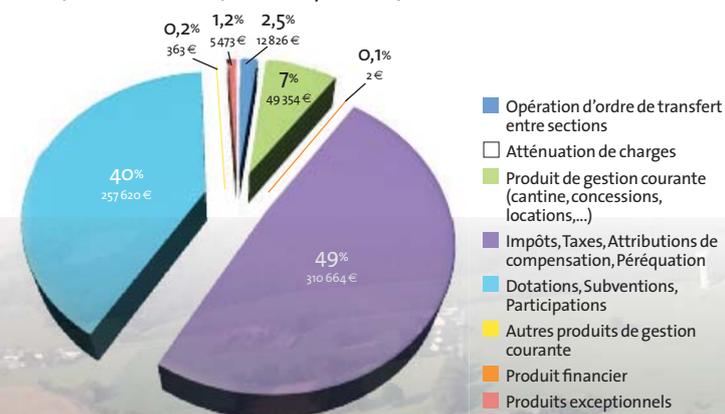


Section d'investissement

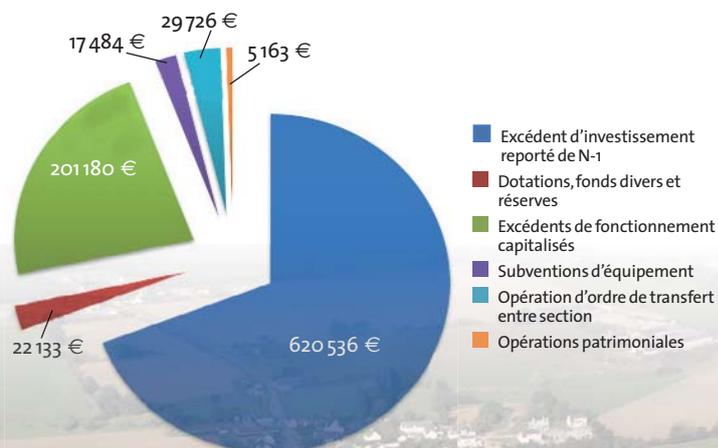
Dépenses d'investissement



Recettes de la section de fonctionnement = 636 302 €
+ 6,64 % versus 2020 (hors exceptionnel)



Recettes d'investissement





Compte rendu du Conseil Municipal

14 octobre 2022

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 01/01/2023

Après exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2023, la nomenclature budgétaire et comptable M57 et d'autoriser Madame le Maire à mettre en œuvre les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

MARCHÉ CONCERNANT LA CONSTRUCTION DU LOCAL TECHNIQUE : AVENANT N°1 LOT 4 COUVERTURE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un avenant en plus-value de la société «CRUARD» d'un montant de 1 640.62€ HT. Le Conseil Municipal approuve cet avenant et autorise Madame le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier.



MISE À JOUR DU LINÉAIRE VOIRIE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Madame le Maire expose que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.

La longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces informations et après en avoir délibéré émet à l'unanimité, un avis favorable au classement dans le domaine public des voiries suivantes : Allée des Chênes : 180ml, allée des Écureuils : 195 ml, rue des Peupliers (prolongement) : 146 ml, rue du Bordage : 320 ml, place de l'Éveil : 70 ml et précise que l'intégration de ces voies porte le mètre linéaire de voirie communale de 11 480 mètres linéaires à 12 391 mètres linéaires.

EFFACEMENT DE RÉSEAUX ET EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA RUE DES SPORTS ET LA ROUTE DES LACS

Sur demande du SDE : Après en avoir délibéré, le conseil exprime des besoins en termes d'effacement des réseaux pour la fin de la Rue des Prunelles, Route des Lacs, Rue des Sports et Rue des Buchetières ainsi que l'extension de l'éclairage public : Route des Lacs et Rue des Sports.



RÉFLEXION SUR MOYEN DE DÉSHÉRBAGE

Madame le Maire propose un échange pour un moyen de désherbage. Une documentation pour un désherbeur à air chaud pulsé est présentée. Une réflexion est aussi présentée pour tendre à un environnement plus « vert ».

AUGMENTATION DES TARIFS CONVIVIO

Madame le Maire informe les membres présents que la société « CONVIVIO » souhaite augmenter les prix de 0,10 € HT par repas à compter du 1^{er} novembre 2022 pour faire face à l'inflation sur tous les coûts de production, de livraison et de service des repas.

MARCHÉ CONCERNANT LA CONSTRUCTION DU LOCAL TECHNIQUE : AVENANT N°1 LOT 5 PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un avenant en plus-value de la société «SOLAIR 3 TECH» d'un montant de 3 479,09 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider l'avenant n°1 au lot n°5 (Panneaux photovoltaïques) en plus-value d'un montant de 3 479,09 € HT et autorise Madame le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier.

LYCÉE DE LIFFRÉ

Pour rappel, la double sectorisation s'arrête en septembre 2023. Une audience

au Tribunal Administratif est prévue le 13/10/2022 avec une réponse sous 15 jours.

LOTISSEMENT DES LAVANDIÈRES

Un groupe de travail est constitué pour étudier les demandes de réservations lorsque ces dernières seront ouvertes.



SONO SALLE DE SPORT

La sono a été installée cette semaine et fonctionne bien. Une étude est en cours pour l'installation d'une borne Wifi public avec les services informatiques de Vitré Communauté.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Compte tenu du contexte actuel du coût de l'énergie, le Conseil décide de couper prochainement l'éclairage public à 21h00 au lieu de 22h00.

Une réflexion est en cours pour les illuminations de Noël.

INFORMATIONS DIVERSES

Courrier de l'Association des maires 35
Le Conseil adopte le vœu de demander à l'Etat le retour à un tarif réglementé et plafonné pour les collectivités territoriales et prendre en compte une indexation minimale du panier de ressources des collectivités tant sur les valeurs locatives que sur l'enveloppe globale de la DGF.

18 novembre 2022

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE PRIVÉE : ACTUALISATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la convention en date du 25 juin 2007 passée entre la Commune et l'École Privée Saint-Joseph. Conformément aux barèmes départementaux, et au vu de la liste des élèves, habitant dans la commune et à l'extérieur, présents à la rentrée 2022/2023, le Conseil Municipal procède à la révision des forfaits au profit de l'École Privée Saint-Joseph dans les conditions



suivantes :

Maternelle : 1402 € x 44 élèves = 61 688 €

Elémentaire : 401 € x 81 élèves = 32 481 €

TOTAL : 94 169 €



MODIFICATION DU PLU

Madame le Maire rappelle que le PLU communal a été approuvé par délibération (n°2019/27) du 24/05/2019. Madame le Maire présente les principales dispositions des articles L153-36 et suivants sur la modification des PLU et expose qu'il convient d'apporter des adaptations au PLU communal :

- Modification de l'OAP n°4 de la Loyère (modification de l'accès),
- Ajout d'un emplacement réservé sur la parcelle n°C1445,
- Ajout des préconisations de prévention des risques technologiques induits par l'activité de la société « RIO ».

Après avoir entendu l'exposé du maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

1. d'engager une procédure de modification du PLU, conformément aux dispositions des articles L153-41 et suivants du code de l'urbanisme (modification de droit commun).
2. de donner autorisation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant la modification du PLU ;
3. de solliciter de l'État, pour les dépenses liées à la modification de PLU, une dotation, conformément à l'article L132-15 du code de l'urbanisme ;
4. dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrits au budget de l'exercice considéré.

MODIFICATION DU PLU : CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDES

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée pour le choix du bureau d'études. Après avoir étudié les différentes propositions et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du bureau d'études « L'atelier d'Ys » domicilié 21, rue du Trèfle 3520 LA MÉZIÈRE pour un montant de 5 420 € HT soit 6 504 € TTC et décide de solliciter l'Etat pour l'octroi d'une dotation au titre de la dotation

générale de décentralisation (DGD) dite « Documents d'urbanisme » afin de mener à bien cette étude.

RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2023

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs des concessions du cimetière de Marpiré à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Concession :

-Adulte pour 30 ans : 190 €

-Adulte pour 15 ans : 110 €

-Enfant pour 30 ans : 105 €

-Enfant pour 15 ans : 70 €

Dépôt d'une urne cinéraire avec stèle :

-30 ans : 105 €

-15 ans : 70 €

Le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs de la cantine municipale à compter du 1^{er} janvier 2023. Les nouveaux tarifs sont les suivants :

-repas pour les enfants en maternelle : 3,20 €

-repas pour les enfants en élémentaire : 3,90 €

-repas adultes : 5,80 €

Pour les enfants qui apportent leur panier repas pour raisons médicales à la cantine, le tarif reste inchangé à 1,20 €.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de la location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2023 pour inclure le surcoût lié à l'augmentation de l'électricité.

La location de la salle des fêtes reste gratuite pour le repas des classes.

RAPPORT ANNUEL 2021 DU SMICTOM ET DU SDE35

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des rapports d'activités 2021 prend acte de ces rapports.

ORGANISATION DE L'APRÈS-MIDI VOLLEY DU 27/11/2022

Vitré Communauté a invité les maires et adjoints aux sports de chacune des communes pour les matchs à domicile du 27/11/2022. Le pot de fin de journée sera financé par les communes et se tiendra dans la salle de judo. Suite à la réunion avec l'association sportive le lundi 14/11/2022,



il a été évoqué la pose d'un revêtement sur le sol permettant de mieux délimiter visuellement le terrain de Volley. Après en avoir débattu, le conseil municipal valide la participation financière sous condition que la section badminton soit concertée et donne son accord.

COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION ADRESSAGE, DE LA RÉUNION CTG ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APEL

Adressage : Une formation sur le logiciel s'est déroulée courant octobre 2022 auprès de l'équipe municipale en charge du projet et du secrétaire de mairie. Ce logiciel permettra de certifier les adresses. Chaque habitation d'un lieu-dit disposera d'un numéro métrique unique. Une réunion publique sera organisée sur le premier trimestre 2023.

Réunion CTG : Evocation de la nouvelle convention avec la CAF. Chaque CTG est déterminée en fonction de plusieurs bassins de vie. KPMG accompagnera la mise en place du plan d'action.

Assemblée générale APEL : Projet de remise en service du site internet de l'école. Bénéfice de 1 861 euros grâce aux actions de l'année. Ce bénéfice permet de financer la classe de découverte des enfants à hauteur de 100 euros par enfants. Un questionnaire a été envoyé aux familles afin d'avoir un retour sur les actions à privilégier sur l'année à venir.

AVENANT N°2 À LA CONVENTION D'ADHÉSION AU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Après exposé de Madame le Maire, le conseil municipal décide d'approuver l'avenant n°2 à la convention d'adhésion des communes au réseau des bibliothèques, relatif à l'achat groupé de cartes d'adhésion des usagers tel qu'annexé et d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant.

PROJET DE LA FRESQUE MURALE

Ludivine nous fait un retour sur les deux devis reçus et sur la possibilité d'intégrer l'école dans le projet. L'intégration de l'école dans le projet nécessiterait un encadrement important.

L'objectif serait de réaliser la fresque au printemps 2023. Le conseil municipal valide le devis de Madame Chevillard.





INFORMATIONS DIVERSES

Antenne 4G : Le coffret électrique de l'antenne a été raccordé la semaine dernière.
Fibre optique : Déploiement en cours sur la première zone. De nouveaux poteaux sont prévus en pose dans les prochains mois en vue du déploiement de la deuxième zone.
Décorations de Noël : Les deux demies journées citoyennes de préparation des décorations ont bien fonctionné. Il est envisagé une pose des décorations le mercredi 30 novembre à partir de 9h30.

16 décembre 2022

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL - DÉLIBÉRATION DONNANT HABILITATION AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE D'ILLE-ET-VILAINE

Le Maire expose :

- L'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques ;
- Que notre collectivité adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2023 et que compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine, il est proposé de participer à la procédure avec négociation engagée selon l'article R2124-3 du Code de la commande publique ;

Il précise que, si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine, les conditions obtenues ne convenaient pas à notre collectivité, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Décide :

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine est habilité à souscrire pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- **Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL :**
 - Décès
 - Accidents du travail - Maladies imputables au service (CITIS)
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.
- **Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL ou agents non titulaires de droit public :**
 - Accidents du travail - Maladies professionnelles
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la collectivité une ou plusieurs formules.

Ces contrats présenteront les caractéristiques suivantes :

- **Durée du contrat : 4 ans**, à effet du 1^{er} janvier 2024

Régime du contrat : Capitalisation

CONVENTION D'OBJECTIF AVEC L'ADMR POUR LA PÉRIODE 2023 À 2025

Madame le Maire donne lecture de la convention d'objectifs proposée par l'ADMR de Châteaubourg pour la période 2023 à 2025.

Après l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Autorise Madame le Maire, à signer cette convention d'objectifs et tous les documents nécessaires à cette affaire.

De verser une participation annuelle de 1€ par habitant (population DGF).

RÉNOVATION DES VESTIAIRES DE FOOTBALL

La commission constituée pour la rénovation des vestiaires présente un devis et un plan de modulaire pour améliorer les vestiaires. Le projet est constitué de deux vestiaires avec douche, un vestiaire arbitre et des sanitaires. Il faudrait ajouter un vestiaire pour les filles.

Le devis s'élève à 240 000 € HT.

Le devis est élevé, la question se pose de faire une rénovation de l'existant. Un maître d'œuvre va être contacté.



RATTACHEMENT AU LYCÉE DE LIFFRÉ : DÉCISION DE LA RÉGION ET DU RECTORAT

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de la région Bretagne en date du 17/11/2022.

La région en accord avec le rectorat va mettre fin, à compter de la rentrée 2023, à la double sectorisation de Marpiré afin de revenir à une sectorisation unique vers le lycée Bertrand d'Argentré à Vitré.

ATELIER TECHNIQUE

Alain TRAVERS nous fait un point sur les travaux de l'atelier technique.

Tout se déroule normalement. Les travaux vont être arrêtés pendant les congés de Noël.

DISTRIBUTEUR DE PIZZA

La société Just Queen est venue en mairie pour faire une demande pour poser un kiosque automatique dans la commune.

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

DISTRIBUTION DES CHOCOLATS AUX AINÉS

La distribution des chocolats et des cartes du centre de loisirs a été faite samedi dernier au plus de 75 ans. Trois équipes ont distribués dans les 36 maisons. C'est un très bon moment pour les conseillers municipaux et pour les aînés.



RÉFLEXION SUR DES LUMINAIRES

Sur le parking de covoiturage de Saint-Jean-sur-Vilaine, il y a des nouveaux luminaires avec panneaux photovoltaïques.

Une réflexion est en cours pour en installer dans la commune.





Enquête annuelle de l'Observatoire des rapaces nicheurs à Marpiré

A partir de février 2023 et jusqu'à la fin de l'été, ne vous étonnez pas si vous voyez régulièrement plusieurs personnes postées, pendant la journée, sur les chemins et les routes de votre commune (et celles mitoyennes) et équipées de jumelles et de longue-vues.

Ce sont des bénévoles d'associations naturalistes régionales [LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et Bretagne Vivante] qui participent à l'enquête annuelle de l'Observatoire des rapaces diurnes de France.

Pour 2023, la commune de Marpiré a été tirée au sort et, en accord avec Madame le Maire, M^{me} Moussu, nous avons voulu vous prévenir de ces va-et-vient réguliers qui peuvent poser question et susciter la curiosité.

Evidemment, si certains (nes) d'entre vous désirent nous donner des indices observés près de chez eux ou participer à cette enquête vous pouvez laisser un message à l'adresse suivante : brulerie35@gmail.com ou un SMS au 06 01 98 59 90.

L'OBSERVATOIRE DES RAPACES DIURNES DE FRANCE

Qu'est-ce que c'est ?

Depuis l'année 2000 en France, près de 1700 observateurs recensent tous les rapaces nicheurs diurnes présents sur 1230 cartes.

L'enquête consiste précisément en un recensement le plus exhaustif possible des rapaces nicheurs présents sur un carré de 25 km dans chaque département. Pour chaque couple recensé, il doit être précisé s'il s'agit d'un couple nicheur certain, probable ou possible.

Un tirage aléatoire de 5 carrés (ou cartes) par département est réalisé par le CNRS de Chizé. Ce tirage aléatoire permet de suivre l'abondance nationale d'une quinzaine d'espèces de rapaces annuellement et donne la fiabilité des résultats.

Pourquoi un observatoire ?

L'enquête nationale sur les effectifs nicheurs de rapaces est le premier point de comparaison solide pour mesurer les évolutions ultérieures, à condition bien sûr d'être poursuivie avec la même méthodologie.

Les simulations effectuées par le CNRS de Chizé avec le programme informatique utilisé sur les données recueillies au cours de l'enquête ont en effet montré qu'un échantillonnage minimum de 100 carrés, au lieu des quelques 1500 nécessaires pour une bonne couverture de la France, pouvait suffire pour donner une tendance fiable de l'évolution des effectifs nicheurs des espèces à vaste répartition (Buse variable, bondrée apivore, faucons hobereau et crécerelle et busard Saint-Martin).

Ce suivi annuel ou Observatoire rapaces doit donc permettre d'accroître et d'affiner les connaissances sur l'état des populations et de dégager les tendances et évolutions des rapaces nicheurs de France.

Il a donc pour vocation d'orienter les stratégies de conservation des rapaces. Il s'avère notamment être un outil efficace pour déceler d'éventuels déclin et permettre de réagir rapidement. Il est donc un fabuleux outil de connaissance au service de la conservation des rapaces.



OBSERVATOIRES RAPACES

SUIVI DES RAPACES NICHEURS

L'Observatoire Rapaces est le **recensement national annuel** des rapaces diurnes nicheurs. C'est l'unique dispositif nous permettant de déterminer l'**abondance**, la **distribution** et la **tendance** des rapaces en France depuis 20 ans. Il repose sur un réseau national de **coordinateurs locaux** et d'**observateurs expérimentés** qui forment des **observateurs débutants**. La LPO France assure l'animation nationale, l'analyse des données et la publication des résultats grâce aux méthodes statistiques développées par le CNRS-CEBC.

UN PROTOCOLE SIMPLE

Le dispositif repose sur la prospection annuelle d'un **carré** de 5 km de côté **par département**. Le but : recenser le nombre de couples nicheurs par espèce et par indice de reproduction. En moyenne chaque carré abrite **6 espèces** de rapaces et **15 couples nicheurs**.

UN PARCOURS DE SANTÉ

Chaque année, de **février à juillet**, les observateurs parcourent l'ensemble du carré à l'affût de tout **indice de reproduction**, à pied, à vélo ou en voiture. Le suivi se réalise selon diverses stratégies de prospections (point fixe, transect,...), seul ou en équipe, en roulement sur la saison. Dans le cadre d'**ODE*** ces déplacements permettent aussi de réaliser des **EPOC** et des **listes complètes**.



POUR QUOI FAIRE ?

L'objectif de ce suivi annuel est de déterminer l'**abondance**, la **distribution** et la **tendance** des espèces les plus communes. Ces 3 variables permettent de caractériser l'**état de conservation** des espèces au niveau national et européen et d'**orienter les stratégies de conservation** en France.

Plus d'informations sur observatoire-rapaces.lpo.fr

Une question ? Envie de participer ? Contactez la coordination locale :





RAPPEL : UNE OPÉRATION ADRESSAGE SUR NOTRE COMMUNE EST EN COURS

Donner un nom et des numéros à chaque voie de notre commune est tout aussi important pour La Poste que pour notre municipalité et nos habitants. L'adresse est, en effet, le moyen le plus sûr d'accéder à une personne et de lui délivrer un service de proximité.

C'est un lien indispensable et un élément d'identité sociale permettant à des services tels que les secours, les aides à domicile, le dépannage, la livraison, le relevage de compteurs... de joindre leur correspondant sans encombre ni retard.

Sujet d'actualité, il est aussi indispensable de disposer d'une adresse précise avec un numéro pour pouvoir bénéficier du raccordement à la fibre.

Tous nos lieux recevant du public devaient être également répertoriés comme la salle des sports, les terrains de foot, les cimetières...

Pour les lieux-dits, nous avons choisi une numérotation métrique.

Cela consiste à calculer le numéro en fonction de la distance depuis l'origine de la voie (n°125 si l'habitation se trouve à 125 mètres du début de la voie).

Avec le référent de La Poste, le groupe de travail s'est réuni pour reprendre ou créer les 478 adresses de la commune réparties sur 86 voies (lieu-dit, rues, allées...). Une formation a eu lieu, courant octobre 2022, pour être autonome sur la création ou modification des adresses sur la Base Adresse Nationale. Le travail a continué sur un état des lieux de l'ensemble des panneaux de voirie. La dernière étape de ce projet sera la communication citoyenne qui sera faite sur le 1^{er} trimestre 2023.



Recensement 2022 à Marpiré

Qui recense-t-on ?

On recense toutes les personnes vivant habituellement en France, quelle que soit la nationalité, si elles sont présentes pour au moins 12 mois sur le territoire.

On ne recense pas :

- une personne étrangère de passage en France,
- un étudiant étranger présent en France pour l'année scolaire,
- un travailleur étranger qui travaille en France mais n'y vit pas.

On ne recense pas non plus un français qui vit à l'étranger.

Lexique du recensement

La population municipale correspond au nombre de bulletins individuels remplis par les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

La population comptée à part correspond aux personnes qui ont une résidence sur le territoire de la commune mais dont la résidence habituelle est aussi dans une autre commune :

- les étudiants de moins de 25 ans qui ont leur résidence familiale dans notre commune mais qui ont un autre logement pour leurs études
- les personnes qui vivent en maison de retraite mais qui ont toujours une résidence familiale dans notre commune
- les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident dans notre commune pour leurs études

La population totale correspond à la population municipale à laquelle on ajoute le nombre de personne comptée à part.

Résultats du recensement 2022 et comparaison avec celui de 2016

	2022	2016
Nombre d'adresse d'habitation :	403	391
dont		
Résidences principales :	381	375
Résidences secondaires ou logements vacants :	21	16
Logement non enquêté :	1	0
Nombre de bulletins individuels :	1012	1053
Nombre de personne compté à part : (Étudiant, maison de retraite...)	38	17

74% ont répondu par internet





La publication des résultats

Les populations légales issues des enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2017 à 2022 seront publiées par décret pour toutes les communes fin 2022. Elles prendront effet au 1^{er} janvier 2023. Les chiffres de 2022 officiels en 2023 seront effectifs en 2025.

Le nombre d'habitants suite au recensement ne correspond pas au nombre d'habitants publiés par l'INSEE tous les ans ?

De fait, les communes ne sont recensées que tous les 5 ans donc entre les recensements, le chiffre retenu d'habitants pour l'année est actualisé par interpolation ou extrapolation. C'est à dire en calculant l'écart entre le dernier chiffre publié et celui de l'enquête du recensement et à le répartir par part égale sur les deux années avant ou après le recensement.

Le chiffre est également actualisé avec l'évolution du parc des logements qui est connu par le fichier de la taxe d'habitation.

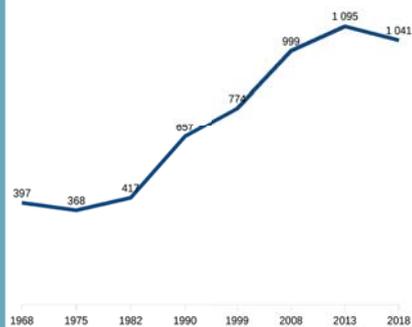
Marpiré

35 166

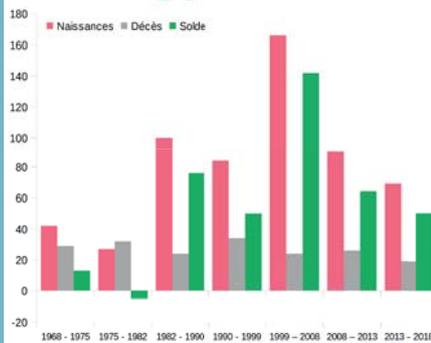
Données historiques



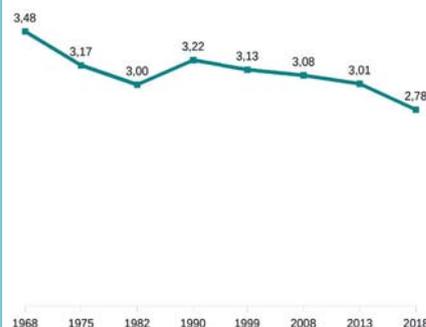
Population municipale



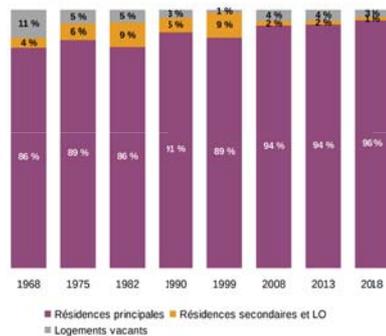
Solde naturel



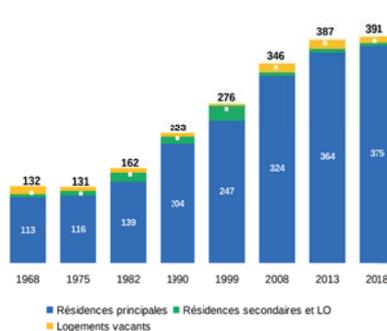
Taille des ménages



Catégories de logement



Nombre de logements



Evolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018 du nombre

d'habitants :	- 1,0 %
de logements :	+ 0,2 %
de résidences principales :	+ 0,6 %
de résidences secondaires :	- 3,3 %
de logements vacants :	- 6,3 %

Source : Insee



AVIS AUX USAGERS DE LA FORÊT DE LA CORBIÈRE

Dans le cadre d'une convention entre le Département d'Ille-et-Vilaine et la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine, il a été convenu que la gestion cynégétique de la forêt de la Corbière soit confiée à titre expérimental et pédagogique à la Fédération Départementale des Chasseurs.

Désormais les jours de chasse seront le mardi, 5 journées ont été planifiées dont la dernière sera le mardi 31 janvier 2023. Des journées complémentaires pourront être organisées en cas de dégâts agricoles dus au sanglier.

L'accès à la forêt sera totalement interdit au public.



Le Smictom sud est 35

TRIER SES EMBALLAGES : LES BONNES RAISONS DE S'Y METTRE !

Le tri, un geste citoyen facile et simplifié :

Depuis le 1^{er} janvier 2023 dans votre commune, vous pouvez déposer **tous vos emballages sans exception** dans le sac ou la borne de tri : emballages en métal, en carton, briques alimentaires, mais aussi **TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE**. Les emballages en verre et les papiers, eux, sont à déposer dans les bornes collectives dédiées.

Mais alors, quel est l'intérêt de trier ses emballages ?

Triers pour économiser des ressources naturelles :

Le plastique, le papier, le carton, le verre et l'acier sont des matériaux fabriqués à partir de ressources naturelles telles que le pétrole, le bois, le sable, le fer... Quand vous triez vos emballages, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment !

Triers pour économiser de l'énergie :

Recycler favorise d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à

partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95% d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium).

Triers pour créer de la valeur :

Les emballages que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton, acier, aluminium, plastique, verre). La revente de ces matériaux à des recycleurs permet de financer 15% des dépenses de collecte et traitement des déchets. De plus, la collecte et le traitement d'1 tonne d'ordures ménagères coûtent environ 25% plus cher que pour 1 tonne d'emballages.

Plus de doute : trier est un geste éco-vertueux, qui bénéficie à tous !



RAPPEL :

à MARPIRE,

la collecte des déchets

(sac jaune et bac gris)

s'effectue en porte-à-porte

LE LUNDI EN SEMAINE IMPAIRE.



COLLECTE DES DÉCHETS

je trie

LES EMBALLAGES

Bouteilles, bidons et flacons

Tous les emballages en métal

Tous les emballages en carton

nouveau
Tous les autres emballages

smictom
CITEO

www.smictom-sudest35.fr



ANIMAUX EN DIVAGATION

Information applicable au 01/01/2018

Au titre des articles R211 du code rural, M^{me} Le Maire informe l'ensemble de la population qu'à partir du 1^{er} janvier 2018, les chats et les chiens errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune seront pris en charge par une fourrière agréée où ils seront gardés pendant un délai franc de 8 jours ouvrés.

La fourrière aura la charge d'identifier leur propriétaire. Les propriétaires pourront aussi contacter la mairie pour connaître l'adresse de la fourrière qui a récupéré leur animal.

Tous les frais occasionnés par la garde en fourrière seront à la charge du propriétaire qui devra s'en acquitter avant de récupérer son animal.

ÉPI SERVICE

Jean-Baptiste vous accueille du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h et le samedi et dimanche matin de 8h30 à 12h30.

Il vous propose différents produits et services :

- Épicerie générale
- Dépôt pain : boulangeries de Val d'Izé et de Châteaubourg
- Point poste
- Gaz
- Retrait espèces CMB
- Assortiment bières du monde
- Des produits locaux :
 - Charcuterie : Martigné-Ferchaud, Retiers et Liffré ;
 - Œufs bio : Vitré ;
 - Viande : bœuf bio d'Essé, poulets de Josette à Louvigné-de-Bais ;
 - Fromage : La Lyre à Fromage à Marpiré ;
 - Miel : Saint-Jean-sur-Vilaine.

Tél. 02 99 49 73 60



RÉHABILITATION des RÉSERVOIRS d'eau potable de MARPIRÉ

L'aboutissement du 1^{er} projet du Syndicat Eau des Portes de Bretagne



Depuis plus de 20 ans, les réservoirs de Marpiré alimentent 24h/24h, 7j./7 les habitants de Champeaux, La Bouëxière, Landavran, Liffré, Montreuil Sous Pérouse et Val d'Izé. Ce type d'ouvrage aussi imposant et solide soit-il, reste sensible aux effets de la pression de l'eau et du temps. Une réhabilitation s'impose tous les 20 ans afin d'en assurer une bonne étanchéité.

Changement du porteur du projet

Le Syndicat des Eaux de Châteaubourg a amorcé le projet de réhabilitation des ouvrages, mais, c'est le Symeval qui l'a relancé en 2020 quand celui-ci a pris la compétence « production et distribution d'eau potable » pour le compte de 3 EPCI : Liffré Communauté, Vitré Communauté et Pays de Châteaugiron communauté. Le Symeval, désormais appelé « Eau des portes de Bretagne », a donc fait appel au Cabinet Bourgois pour réaliser un diagnostic sur les interventions à effectuer sur les ouvrages de Marpiré.

Des travaux conséquents

Le cabinet a préconisé la sécurisation des accès et la mise en place d'une protection autour des infrastructures. Il a également constaté la nécessité d'une réfection totale de l'étanchéité intérieure et extérieure des cuves pour éviter d'une part les infiltrations des eaux de pluie et d'autre part pour réduire les déperditions de la ressource en eau potable qu'il contient, soit 2 400 m³. Cette démarche est indispensable en ces temps avérés de sécheresse. Les travaux réalisés par l'entreprise Etandex auront duré 31 semaines, de septembre 2021 à avril 2022. Eau des Portes de Bretagne a investi 370 300 € HT pour réaliser la réhabilitation totale des deux ouvrages.

Un programme sur 10 ans

Cette 1^{ère} réalisation du Syndicat n'en sera pas la dernière ! Eau des Portes de Bretagne a missionné le bureau d'études Sixense pour réaliser, en 2022 et 2023, un diagnostic Génie civil et Sécurité sur 12 réservoirs où les exploitants (Véolia et Saur)

ont observé une dégradation de l'ouvrage ou une vétusté des équipements. Eau des portes de Bretagne totalise sur son territoire 30 ouvrages de stockage pour desservir les 60 communes adhérentes.

Sur les dix prochaines années, **un à deux réservoirs seront réhabilités chaque année**. Cette démarche entre dans le projet d'amélioration du patrimoine et de vigilance du Syndicat puisqu'elle permet de supprimer les pertes d'eau au niveau des ouvrages de stockage et d'en garantir une étanchéité complète.

LES TRAVAUX EN BREF :

- Mettre en sécurité les trappes et échelles,
- Sécuriser les périmètres autour du réservoir (installation d'un grillage de 2 mètres de haut et d'un portail de sécurité),
- Reprendre intégralement l'étanchéité des cuves du réservoir sur tour et du semi enterré,
- Appliquer une peinture résistante aux intempéries (lune, soleil, vent, pluie...) sur la paroi extérieure,
- Changer les manchettes d'ancrage qui permettent la jonction entre la cuve et le réseau de distribution,
- Reprendre l'étanchéité du dôme par un voile bitumineux sur les deux réservoirs,
- Évacuer les eaux pluviales par des gargouilles sur le réservoir sur tour.

CONTACT PRESSE

Nadège DOUABLIN
02 99 74 50 15

CONTACT TECHNIQUE

Cédric LE GARREC
02 99 74 35 22 / 06 50 68 95 61

Maison de l'eau - Parc du Castel - 35220 Châteaubourg



État extérieur semi enterré



État réservoir semi enterré évacuation des eaux pluviales et aération



Journée Citoyenne tournée vers l'intergénérationnel



Quatre demies journées ont été organisées sur l'année 2022.

Elles ont rassemblé jeunes et moins jeunes habitants accompagnés d'élus sur différents chantiers pour améliorer notre cadre de vie.

Tous et chacun participent ainsi à l'entretien et l'embellissement de notre commune !

Ces journées permettent de mieux se connaître, de faire tomber les barrières, de resserrer les liens qui existent et d'en créer de nouveaux !

RETOUR SUR LES DIFFÉRENTES JOURNÉES PROPOSÉES :

La 1^{ère} : coup de nettoyage sur le parking de l'école !

Au printemps, une vingtaine de bénévoles a œuvré pour mettre à nu le mur qui accueillera la future fresque. Il était important de voir son état pour démarrer le projet. Cette matinée ensoleillée a aussi permis, lors de nombreux échanges, de réfléchir à l'embellissement du lieu et à la façon de rendre l'entretien plus facile. Le projet fresque devrait voir le jour en 2023. Nous aurons encore besoin de vous !



La 2^e : une matinée pour fleurir et entretenir le centre bourg !

Quelques habitants nous proposent leur aide pour l'entretien du cimetière ! Cette année, nous avons souhaité ajouter la plantation de bulbes et plantes grasses pour le bonheur de nos petits citoyens qui auront, nous l'espérons, une belle surprise aux printemps.





La 3^e et 4^e : décoration du bourg pour les fêtes de Noël

Cette année nous avons voulu jouer sur une décoration plus économique en utilisant des palettes avec toujours de la magie ! La commission « culture et animation » a lancé l'idée des avatars « bonhommes de neiges » et voulu redonner un coup de pep's sur les décorations existantes. Une idée en

appelle une autre ! Des habitants nous contactent pour leurs idées et leur savoir-faire.

Oh Oh Oh ! Le jour J, des casses-noisette créés par de petites mains expertes envahissent l'atelier du Père Noël ! Et ainsi une « armée » de lutins « jeûniers » se retrouve 4 après-midis pour aboutir à un bel ensemble pour le plaisir de TOUS.

1 - Avant la peinture, la préparation !



2 - L'élan citoyen n'a pas d'âge !



3 - Le sens du détail !



4 - Partage, échanges intergénérationnels



5 - Une équipe logistique pour veiller au bon fonctionnement et à la pose.



6 - Photo de groupe



La convivialité, la bonne humeur et l'intergénérationnel ont été au rendez-vous pour ces trois chantiers !

UN GRAND MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS ET À L'ENTREPRISE RIO POUR LA PEINTURE !



Distribution de Chocolats

La visite annuelle aux aînés

Pour les aînés de plus de 75 ans et les personnes seules/isolées, la distribution des chocolats de Noël et des cartes de vœux du centre de loisirs a été renouvelée le samedi 10 décembre par l'équipe du conseil municipal. Facilement reconnaissables avec leur bonnet du père Noël, les conseillères municipales étaient motivées à braver le froid pour accomplir leur mission de Noël et, ce, sous un soleil radieux.

Après l'effet de surprise à chaque ouverture de porte d'entrée, les rencontres deviennent propices aux échanges et différentes anecdotes de cette année qui vient de s'écouler. Les sourires viennent ponctuer ces retrouvailles.

Ce temps de partage est fortement apprécié de part et d'autres.



Présentation d'une entreprise artisanale Marpiréenne !

L'entreprise artisanale LA LYRE A FROMAGE était installée à Servon-sur-Vilaine depuis 3 ans. Elle vient de finir les travaux de construction de sa nouvelle fromagerie dorénavant située au 19 bis rue des Buchetières à Marpiré.

L'objectif premier est de se rapprocher du lieu de production de la matière première (lait de brebis acheté à la Bergerie de la Corbière).

Une partie du bâtiment existant accueille la cave à fromage, et une extension annexe à vue le jour pour le laboratoire. Celui-ci bénéficie de l'agrément européen.

Aujourd'hui, 2 personnes y travaillent : Marie-Line LEROUX (gérante) et Nadia HERVÉ (salariée à temps partiel). Le travail consiste à la transformation de lait de brebis bio en fromages (frais, fromage blanc, tomme de brebis, ronchonchon, feta...)

Vous pouvez retrouver les produits de la Lyre à Fromage à l'Épi Service, sur la vente en ligne de Panier des prés, à la Biocoop de Châteaubourg et vitré, au magasin Instant Fermier de Châteaubourg, dans les scarabées Biocoop de Rennes, les fromageries fines rennaises,...

Une porte ouverte sera proposée au printemps.



Pour suivre l'actualité, n'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook

<https://facebook.com/LaLyreafromage>

La Lyre à fromage
(SARL Marie-Line LEROUX)
1, allée des peupliers
35 220 MARPIRÉ
Tél. 06 13 31 17 28



A l'écoute de nos besoins avec la Sophrologie et la Méthode Corporelle Vibratoire

Professeure des écoles pendant dix ans, maman de trois enfants, j'ai découvert la sophrologie par ma pratique personnelle et professionnelle il y a une dizaine d'années. Sophrologue diplômée après deux ans de formation, je vous accueille à mon domicile (entrée indépendante) et à l'Espace Bien-être ISTA situé à Noyal-Sur-Vilaine, pour vous proposer des séances à la fois de sophrologie et de MCV (méthode corporelle vibratoire) pour enfants comme pour adultes.

La sophrologie comprend un ensemble de techniques simples (mouvements corporels, respiration) qui permettent de faciliter le quotidien (émotions, stress, concentration, confiance, sommeil, douleur...). C'est une manière de se connecter avec soi-même et de prendre conscience de ses besoins. La sophrologie permet l'équilibre harmonieux entre le corps, l'esprit et les émotions.

Alors qu'en sophrologie vous êtes guidés par ma voix en posture debout ou assise, en MCV (méthode corporelle vibratoire) je vous propose une pratique

au sol : un ensemble de stimulations, vibrations et étirements corporels par le toucher, qui permettent un lâcher-prise et une nouvelle conscience de son corps.

Adeline BRISSIER
8, rue de Peupliers
35220 MARPIRÉ
06 16 25 90 97



TÉMOIGNAGE

Le défibrillateur : pensez-y !

J'ai 15 ans et je suis en seconde.

Je voulais vous parler d'une situation que j'ai vécu à Marpiré.

En juillet 2022, j'étais chez mes grands-parents quand leur voisin a fait un malaise dans la rue.



Le monsieur était inconscient et j'ai vite vu qu'il était en arrêt cardio-respiratoire.

Avec l'aide des voisins, nous avons commencé une réanimation (massage cardiaque) en attendant les secours.

Je suis allé, en courant, chercher le défibrillateur à la salle des Fêtes. Nous l'avons mis en place et avons suivi les instructions car tout est expliqué par des dessins et l'appareil nous guide oralement.

Les secours ont pris le relais ensuite.

Je vous raconte mon expérience pour vous rappeler que le défibrillateur se trouve à la salle des Fêtes et qu'il y en a dans à peu près dans toutes les communes, dans des boîtes transparentes et vertes qui clignotent.

Il existe également des formations de premiers secours, vous pouvez vous rapprocher des casernes des pompiers pour avoir des informations.

Nathan VERGER





On vit longtemps à MARPIRÉ !

Puisque cette année, Marie GARDAN et Marie-Joseph POIRIER, amies depuis leur enfance, ont eu la joie de fêter leurs 100 ans ensemble, à la Gautrays. Et cet heureux événement a eu lieu en compagnie de Geneviève Laurent, elle-même âgée de 99 ans.

Geneviève est à la fois la sœur de Marie et l'amie de Marie-Joseph. A l'occasion de cette fête, nous les enfants de Marie, nous avons eu plaisir à présenter en parallèle la vie des deux centenaires.

Marie-Joseph

- 1- M^{me} POIRIER Marie-Joseph est née le 27 mars 1922 au bourg de MARPIRÉ.
 - 2- Marie-Joseph avait un frère prénommé André.
 - 3- Marie-Joseph qui n'avait pas de sœur était contente d'avoir une petite copine avec qui jouer le soir.
 - 4- Marie-Joseph a grandi dans un café-épicerie. En face de la grotte et de l'église. Chez elle, il y avait un dépôt de pain, sa maman tenait le café et vendait tout ce dont on avait besoin, même des sabots !
- Son papa était facteur à vélo et coupait aussi les cheveux.
- 5- Les parents de Marie-Joseph sont restés présents dans notre mémoire.
 - 6- Marie-Joseph est devenue une très bonne couturière. C'est elle qui réalisait nos blouses neuves pour la rentrée des classes. Elle savait tout faire, même les manteaux et les robes de mariées ; elle avait confectionné celle de maman avec des « nids d'abeilles » !
 - 7- Marie-Joseph est restée célibataire. Elle est la marraine de Danielle, la sixième des enfants de Marie..
 - 8- Les trois amies n'habitaient pas loin les unes des autres.
 - 9- Marie-Joseph était toujours attentive aux autres et savait discrètement être présente près de ses cousins et cousines.
 - 10- Marie-Joseph sortait peu mais allait aux repas du club et aimait danser. Elle aimait se confectionner de belles toilettes car l'amour de la couture ne l'a pas quittée. Beaucoup de personnes aimaient passer chez elle pour un petit bavardage car elles étaient toujours bien accueillies.

Marie

- 1- M^{me} GARDAN Marie, notre maman, est née le 18 mars 1922 à la ferme de la Basse Plesse à MARPIRÉ.
- 2- Marie était l'aînée d'une fratrie de six filles dont Geneviève, elle aussi résidente de la Gautrays.
- 3- Quand elle a commencé l'école, Marie restait parfois dormir chez sa grand-mère dans le bourg.
- 4- Marie a grandi dans une petite ferme à trois kilomètres du bourg. Elle n'avait que 18 et 20 ans quand ses parents sont décédés en 1940 et 1942 pendant la guerre.
- 5- Nous n'avons pas connu nos grands-parents maternels.
- 6- Après le décès de ses parents, maman a continué le travail de la ferme.
- 7- Maman a épousé Jean Gardan, notre papa, le 10 juillet 1946. Ensemble, ils ont eu sept enfants.
- 8- Quand l'heure de la retraite a sonné, Marie est venue habiter près du bourg. Plus tard, sa sœur Geneviève a fait la même chose.
- 9- Maman faisait son jardin, aidée surtout de son fils André ; elle élevait de la volaille et aimait en faire profiter ses enfants. Notre maison et notre jardin ont été témoins de belles fêtes familiales où nous aimions nous retrouver.
- 10- Marie a fait beaucoup de bénévolat, s'est investie dans la vie paroissiale et associative. Elle a fréquenté très régulièrement le club de la gaieté, a participé à ses repas et à ses sorties ; elle était une habituée des concours de belote.



Nous avons été heureux d'entourer les deux amies à l'occasion de leurs 100 ans.

Nous leur disons merci pour leur exemple de vie donnée.

Marie nous a quittés... Malgré la tristesse de la séparation, nous savons que nous avons de la chance d'avoir eu notre maman si longtemps avec nous.

Nous souhaitons beaucoup de douceur, de tendresse et d'amitié à Marie-Joseph et à notre tante Geneviève pour la suite de leur chemin.



Informer Notre jeunesse

Le vendredi 8 avril 2022, le Service Information Jeunesse de Châteaubourg est venu, à la demande de la Commission Jeunesse de la mairie, faire une présentation des actions qu'ils peuvent proposer aux jeunes.

Le Point Information Jeunesse est à la disposition de nos jeunes à Châteaubourg et à Vitré.

Il a pour but d'accueillir, d'informer, d'accompagner les jeunes et de les soutenir. L'équipe en place est très dynamique et motivée.

En plus des heures d'ouverture, le PIJ organise diverses actions à destination des jeunes :

- le chantier européen de volontaires
- la coopérative jeunesse de services
- des interventions dans les établissements scolaires
- l'accompagnement des jeunes dans les projets comme le BAFA, le service civique, la bourse internationale jeune, bourse Agir jeunes
- les forums : Jobs d'été, Forum des métiers, Partir à l'étranger

Flora et Justine respectivement responsable du SIJ de Châteaubourg et Vitré sont venus nous présenter leur service et

les actions qu'elles peuvent proposer aux jeunes. Fabienne Belloir, vice présidente de Vitré Communauté en charge de la jeunesse, est venue ouvrir cette réunion d'information.

Quelques jeunes, accompagnés de leurs parents, ont pu s'informer et se projeter.

Au cours de l'année, trois jeunes de la commune ont participé à des actions organisées par le SIJ et ont accepté de témoigner dans notre bulletin municipal... en espérant que ça donnera des envies !!

Pour toutes informations :

Service Information Jeunesse
Maison pour tous
9, rue Pasteur
35220 Châteaubourg





Le parcours entrepreneuriat jeunesse par Nolan

TON PARCOURS :

- Terminale Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) au Lycée Bertrand d'Argentré à Vitré
- Animateur sans BAFA au Centre de loisirs AEJI

TON PROJET :

Se diriger vers un BUT Gestion des Entreprises Administration

TON ACTION AVEC VITRÉ COMMUNAUTÉ :

J'ai participé au Parcours Entrepreneuriat Jeunesse qui se déroulait sur trois jours aux vacances de la Toussaint.

Je me suis inscrit suite à une présentation de cette action au lycée, pour en savoir plus, sur le monde de l'entrepreneuriat. J'ai passé un entretien au SIJ et j'ai fait parti des 12 candidats retenus.

Trois thèmes étaient mis en avant : le travail en équipe, l'entrepreneuriat et l'aisance à l'oral.

Sur ces trois jours, nous avons participé à un Escape game pour apprendre à se connaître et travailler en équipe. Nous étions observés par les encadrants du SIJ et un entrepreneur.

Les autres jours, nous avons rencontré des entrepreneurs de la région (exemple : PHONE R) ; ces derniers nous racontaient leur expérience professionnelle avec leurs réussites et leurs échecs.

Nous avons eu une intervention de M^{me} Le Callennec qui nous a raconté sa vie politique et qui nous a donné des techniques pour l'aisance à l'oral.

Pour finir, nous avons dû monter un projet d'entreprise et le présen-

ter aux entrepreneurs comme si nous devons le créer.

Pour conclure, nous avons fait un résumé de l'expérience de ces trois jours devant les entrepreneurs donc un bon exercice d'oral.

TON AVIS SUR CETTE ACTION :

Formation très enrichissante et on a appris beaucoup des intervenants qui ont réussi leur vie professionnelle malgré parfois des échecs.

J'ai « sacrifié » trois jours de vacances mais pour un bonus dans mon parcours.

Ma formation scolaire m'a aidé pour certaines notions.

Personnellement, cela m'a permis d'apprendre à écouter les autres et de reconnaître que les idées des autres sont aussi intéressantes.

L'ambiance du groupe était très sympa.

TON AVIS SUR LE SIJ :

L'organisation est top.

En plus tout est gratuit : repas au restaurant et une navette qui peut venir nous chercher à domicile.



Nolan LORET, 17 ans - Habite à Marpiré

Le BAFA par Anne

TON PARCOURS :

- Après mon bac, j'ai fait un Service Civique dans une école maternelle à Rennes.
- Actuellement, je prépare un CAP Petite Enfance au centre de formation CLPS de Rennes.
- Animateur-stagiaire BAFA au Centre de loisirs AEJI

TON PROJET DE MÉTIER :

ATSEM ou professeur des écoles.

TON ACTION AVEC VITRÉ COMMUNAUTÉ :

J'ai participé à la 1^{re} session de BAFA aux vacances scolaires d'avril 2022 à La Guerche-de-Bretagne (du samedi au samedi).

Ma maman voulait que je passe le BAFA pour m'ouvrir des portes et grossir mon CV.

Nous sommes allées au PIJ et nous avons découvert le BAFA mais le prix nous a freiné.

Quelques temps plus tard, à l'auto école, ma mère a vu un flyer de Vitré Communauté sur l'organisation du BAFA qui était partiellement pris en charge par Vitré Communauté et éventuellement d'autres organismes. Je me suis inscrite et j'ai passé un entretien de sélection. Nous étions 30 personnes pour seulement 20 places. Le jury était composé de deux personnes : un professionnel de l'animation et un élu. L'entretien pouvait paraître stressant mais était un entretien de connaissance du candidat.

J'ai reçu ma réponse par mail une semaine après.

La semaine de BAFA se passait à La Guerche de Bretagne en internat au lycée hôtelier.

Nous étions 31 jeunes : 20 personnes recrutées par Vitré Co et 11 autres personnes venant d'ailleurs.

La formation était assurée par 5 personnes d'un même organisme.

On ne se connaissait pas du tout mais on a fait connaissance.

Le premier jour, nous avons la matinée pour essayer de se connaître afin de faire les chambres constituées de 2 ou 3 personnes.

Les repas étaient livrés par un restaurant et nous assurions l'intendance.

Les repas étaient livrés par un restaurant et nous assurions l'intendance.

Le premier jour, nous avons la matinée pour essayer de se connaître afin de faire les chambres constituées de 2 ou 3 personnes.

Les repas étaient livrés par un restaurant et nous assurions l'intendance.

UNE JOURNÉE TYPE :

- réveil pour être prêt à 8h15
- cours théorique 1h
- sport ludique pendant 1h
- mise en pratique et mise en situation l'après-midi de la théorie du matin



- cours théorique en fin d'après-midi
- de 17h à 18h préparation de la veillée
- repas
- veillée le soir mais toujours sur le thème de l'animation jusqu'à 23h

Suite à mon BAFA, je devais faire un stage pratique d'un mois et je l'ai fait au Centre de loisirs de l'AEJL à Marpiré. Je connaissais le centre puisque je l'avais fréquenté en tant qu'enfant. J'ai adoré même si c'est très intense.

La deuxième session de BAFA se déroulera aux vacances de février 2023 avec les 20 candidats sélectionnés par Vitré Communauté. Le thème sera le handicap dans l'animation. J'y retourne avec plaisir !!

TON AVIS SUR CETTE ACTION :

Je n'étais jamais trop partie de la maison mais ça m'a vraiment plu.

Le BAFA permet de se faire des connaissances surtout que nous avons une bonne entente entre nous. Au bout d'une semaine, ça fait du bien de se quitter... ou pas.

On a gardé contact avec tous les jeunes

Le point faible, c'est que nous n'avons pas beaucoup de temps pour nous... le rythme est intense.

Le point fort, c'est que mon CV sera plus chargé. Ma participation au BAFA m'a peut-être permis de rentrer au CLPS plus facilement et le BAFA m'aide pour ma formation et inversement.

TON AVIS SUR LE SIJ :

Très bonne organisation

Très bonne communication



Anne HUUEL 19 ans - Habite à Marpiré

Le Chantier International de Bénévoles par Julien

TON PARCOURS :

- Terminale générale au lycée Jeanne d'Arc à Vitré.
- animateur sans BAFA au centre de loisirs AEJL.
- Encadre les U9 au club de football de Marpiré.
- J'ai participé au Service National Universel (SNU) : séjour de deux semaines en internat encadrés par des militaires et qui a pour but de nous faire découvrir la vie en communauté et le cadre militaire.
- Inscription volontaire dès l'âge de 16 ans. Gratuit car pris en charge par l'état.

Super cohésion d'équipe et l'intégration est faite pour tous.

Je le conseille franchement.

À la suite de ces deux semaines, pour valider mon SNU je dois faire 82 heures de bénévolat dans des associations ou autres collectivités de notre choix.

TON PROJET DE MÉTIER :

Mon projet professionnel est d'être prof d'histoire donc je me dirige vers une fac d'histoire.

TON ACTION AVEC VITRÉ COMMUNAUTÉ :

Chantier international de bénévoles qui a eu lieu à Champeaux en 2021.

L'idée est de participer à un chantier manuel avec des jeunes étrangers et des jeunes locaux à partir de 16 ans.

Ce chantier dure trois semaines mais les jeunes locaux ne peuvent normalement faire que 1 à 3 jours.

J'ai eu connaissance par une affiche à EPI service et je me suis renseigné au SIJ ce qui m'a permis de m'inscrire 3 ou 4 jours en décalé.

Le chantier consistait en la rénovation d'un lavoir et d'un abri-bus. Je ne connaissais personne, n'avais aucune notion de maçonnerie et l'idée de rencontrer et d'échanger avec les étrangers m'a beaucoup plu.

C'est un super échange de culture, de vie et de recette de cuisine puisque nous prenions nos repas ensemble.



Julien PEREZ, 17 ans - Habite à Marpiré

Le projet est très bien encadré. Le soir, je rentrais chez moi bien fatigué.

Nous avons fait beaucoup de rencontres : Madame le maire, les habitants de la commune, les retraités du bâtiment qui ont participé au chantier et tous les participants.

TON AVIS SUR CETTE ACTION :

- Aucun point négatif c'est totalement bénéfique et très enrichissant.
- Beaucoup de rencontre et permet le développement du lien social.
- Permet de pratiquer les langues étrangères et aisance à l'oral.
- Apport personnel pour la confiance et les connaissances.

TON AVIS SUR LE SIJ :

Nickel !

Navette gratuite pour ceux qui participent, c'est génial.





Mon périple à vélo de Marpiré au Pays Basque Espagnol

Le 1^{er} avril 2022, je suis parti de Marpiré à vélo, en solitaire pour aller découvrir notre beau pays et le nord de l'Espagne. Je suis arrivé le 17 avril à Saint Sébastien en Espagne après 14 étapes et quelques 800 km à pédaler entre pluie, neige et soleil.

Première étape (66km) : je suis parti de Marpiré le vendredi 1^{er} avril pour aller jusqu'à Château-Gontier en Mayenne. J'ai été accueilli par la neige et j'ai commencé à prendre conscience du défi que je m'étais lancé.

Deuxième étape (80 km) : Château-Gontier/Brain-sur-l'Authion (Maine et Loire). J'ai longé la rivière de la Mayenne en utilisant la voie cyclable de la Vélo Francette, je suis passé par la ville d'Angers pour terminer dans la petite ville de Brain-sur-l'Authion. Un gérant de camping m'a gentiment proposé un mobil-home pour dormir au chaud.

Troisième étape (40km) : Brain-sur-l'authion/Saumur. Durant la troisième étape, j'ai découvert la magnifique ville de Saumur avec son château et ses maisons troglodytes ainsi que la Loire sous un beau soleil. J'ai pu dormir dans une cabane en bois dans un camping avec 5 petits degrés.

Quatrième étape (80 km) : Saumur/Parthenay (Deux-Sèvres). Durant cette quatrième étape, les vignes ont fait leur apparition sous un beau soleil ainsi que les toits en tuiles. J'ai passé une nuit bien méritée sous la tente.

Cinquième étape (80km) : Parthenay/Marans (Poitou-Charentes). Sans doute la journée la plus difficile de mon périple : vent et pluie !!

Mon chargement de 10 kg environ, m'a ralenti et j'ai eu beaucoup de mal à avancer et n'avais qu'une hâte : arriver !

Encore une nuit sous tente mais sous un déluge, pas de doute, la Bretagne est avec moi et le littoral est proche.

Sixième étape (33 km) : Marans/La Rochelle. Petite étape car la tempête Diego est en approche.

Habitué à dormir sous tente, cette fois-ci j'ai décidé de louer un Airbnb afin de dormir au sec et de me reposer quelques jours car il m'était impossible de continuer mon chemin dans ces conditions.

Septième étape (60km) : La Rochelle/Marennes (Charentes-Maritime). Très belle étape sous le soleil, j'ai pu découvrir la ville

de Rochefort et de Châtaillonn-Plage ainsi que la plage de Marennes avec vue sur le Fort Boyard et l'île d'Oléron. Programme de la soirée : Reims-Stade Rennais en ligue 1 avec une bière bien méritée.

Huitième étape (101 km) : Marennes/Naujac-sur-mer (Nouvelle-Aquitaine)

Ça y est, je suis officiellement dans le sud-ouest de la France. J'ai pris le BAC à Royan pour arriver au Verdon sur mer. J'emprunte l'itinéraire de la Vélodyssée, c'est un itinéraire qui part de Roscoff (Finistère) et qui se termine à Hendaye (Pyrénées-Atlantique). Pour la première fois de l'aventure, je dors en bivouac, seul en plein milieu d'une forêt de pins.

Neuvième étape (32 km) : Naujac-sur-mer/Lacanau. Quel bonheur de longer la côte atlantique !

Durant cette petite étape, je me suis arrêté à Lacanau-Océan pour aller rendre visite à mon oncle et ma tante ainsi qu'à mon cousin et ma cousine. Nous avons passé la journée et la soirée ensemble.

Ma tante et mon cousin m'ont annoncé qu'ils allaient m'accompagner durant quelques km le lendemain.

Dixième étape (60 km) : Lacanau-Océan/Dune du Pilat. La fin approche, j'ai découvert pour la première fois le Cap Ferret et le bassin d'Arcachon. J'ai dû prendre le bac pour me rendre à Arcachon et découvrir la plus grande dune d'Europe, la dune du Pilat.

J'ai pu dormir dans le célèbre camping des Flots Bleus.

En écrivant cet article, j'ai une pensée pour les victimes des terribles incendies de cet été ainsi qu'à ceux qui ont tout perdu dans cette région.

Onzième étape (80 km) : Dune du Pilat/Mimizan (Landes)

Durant cette étape, j'ai découvert la ville de Biscarosse et son lac ainsi que la ville de Mimizan. Ce fut un bonheur de pouvoir pédaler dans les Landes avec ces forêts de pins et ces pistes cyclables très bien aménagées.

Douzième étape (70km) : Mimizan/Vieux-Boucau-les-Bains

L'une des meilleures étapes de cette aventure, je suis passé par l'étang de Léon, Moliets-et-Maa et je me suis arrêté dans la ville de Vieux-Boucau-les-Bains.

J'ai pu découvrir les arènes et le marché. J'ai pu profiter de la plage et du soleil du Sud : très ressourçant ! La frontière espagnole se trouve à une centaine de kilomètres.

Treizième étape (101 km) : Vieux-Boucau-les-Bains/Hendaye (Pyrénées Atlantiques). Me voilà arrivé dans le pays basque.

Je suis passé par les villes de Hossegor connu pour le surf ainsi que Capbreton.

Je suis allé à Bayonne et Biarritz découvrir les traditions basques.

Au programme : Aviron et pelote basque !

J'ai terminé mon étape à Hendaye complètement exténué car il y a beaucoup de montées et le parcours devient de plus en plus compliqué mais j'approche du but.

Quatorzième et dernière étape (32 km) : Hendaye/San Sebastian (Espagne).

Ce sont sans doute les 32 km les plus compliqués de ma vie, avec mon chargement et mes jambes en feu, j'ai fini par réussir mon périple et l'arrivée à la frontière Espagnole m'a procuré une sensation de victoire et de satisfaction.

Enzo MUNIZ (22 ans)





Les associations de la commune ont la parole...

OGEC

(Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

Président : Aymeric FAUCHEUX

Tél. 06 80 26 73 57

APEL

(Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre)

Présidente : Sabrina POTIER

Tél. 06 03 59 86 53



CLUB DE LA GAÏETÉ - AÎNÉS RURAUX

Président : Louis HERRAULT

Tél. 02 99 49 75 67

ACCA

(Association Communale de Chasse Agréée de Marpiré)

Président : Sébastien BOUESSAY

Tél. 06 72 93 39 95

AEJI

(Accueil Enfance Jeunesse Intercommunal)

Directrice : Marie POIRIER - 06 89 08 39 53

Bureau : Cinthia ALLENO - 06 65 55 84 80

UNC - SOLDATS DE FRANCE

Président : Jérôme PROVIN

Tél. 06 21 01 40 13

ASSOCIATION FAMILIALE C.S.F.

de Marpiré-Champeaux

9 Co-présidents



MARPIR' ACTIONS - LE P'TY BISTROT

Co-Présidents : Thérèse GENEVEE et Frédéric LEJAS

Tél. 02 99 49 87 44



ASSOCIATION SPORTIVE

« Avenir Marpiré-Champeaux »

Président : René PIGEON

Tél. 02 99 49 71 70



COMITÉ DES FÊTES

Président : Simon RAMARD

Tél. 06 83 60 55 32





École privée Saint-Joseph



Mot de la directrice :

Après un été caractérisé par une météo particulière, un beau temps propice au repos estival, les congés d'été se terminent et nous reprenons les chemins de l'école, que l'on soit enfant, parent, enseignant, personnel de l'école et bénévole.

Une rentrée est toujours un recommencement, un rituel que nous connaissons bien, qui nous permet de poursuivre des actions déjà engagées, mais aussi de créer de nouveaux projets, de nouvelles actions et de nouvelles rencontres.

- **TPS/PS/MS** : classe de Bernadette MARTIN aidée de Déborah FOUILLEN.
- **MS/GS** : classe d'Anne-Sophie DELANGLE aidée d'Audrey PERRAULT.
- **CP/CE2** : classe de Mélanie SANDRAS et de Stéphanie ROSSIGNOL (le lundi : jour de décharge).
- **CE1/CM1** : classe de Céline LANGOUET.
- **CM1/CM2** : classe de Benoit HASLE.



École Saint-Joseph de Marpiré - Année 2022-2023

Annick BARBOT accompagne la garderie du matin, le service à la cantine et s'occupe de la facturation de la garderie et des contributions.

Henny GRIMAUD accompagne la garderie du soir, le service à la cantine et s'occupe de l'entretien des locaux.

Chef d'établissement : Mélanie SANDRAS

Président OGE : Aymeric FAUCHEUX

Présidente APEL : Sabrina POTIER

Les activités

Année scolaire 2021-2022

Malgré la situation sanitaire complexe, l'année scolaire 2021-2022 a été riche en projets de toutes sortes et pour toutes les classes. Selon les opportunités et les projets des classes, l'équipe pédagogique a organisé des activités, des rencontres.

Durant l'année 2021-2022, le thème du projet de l'école était sur « les loisirs » qui nous avaient tant manqué pendant le confinement. Nous avons travaillé ce sujet avec l'aide de divers albums de littérature, à partir de photos, de témoignages,...

D'autres projets ont vu le jour :

SPORT :

- Danse fête de l'école : La fête de l'école a pu avoir lieu cette année. Nous avons tous fait de notre mieux pour présenter de belles danses à notre famille et amis.
- Piscine : les élèves de CP au CM2 se sont rendus de septembre à décembre à la piscine le Bocage de Vitré les vendredis matin.



- Spectacle de fin d'année des CM2 qui nous ont présenté de belles danses. Merci les CM2.

- Koh lanta : Les CM2 de toutes les écoles du secteur se sont retrouvés pour participer à leur Koh Lanta à la Peinière.



- Sorties scolaires ; les classes de CP-CE2, CE1-CE2 et CM1-CM2 ont testé la hauteur des arbres de l'accrobranche du parc des Gayeulles.

Les MS-GS se sont rendus à la cité du lait de Laval. Pour s'y rendre, ils ont pris le train à la gare de Châteaubourg puis se sont déplacés en prenant le bus. Belle journée de découvertes.

Quant aux plus petits, ils se sont rendus à Diverty Parc pour rencontrer des animaux et y faire quelques manèges.

CITOYENNETE :

- Élections des délégués de classe, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, l'élection a eu lieu le 15 octobre à la mairie. Les élèves ont pu ainsi vivre leurs premiers pas vers la démocratie comme les adultes.



CULTURE :

- Toutes les classes étaient inscrites à des spectacles au centre culturel de Vitré et se sont donc rendues au centre culturel de Vitré ou de Argentré-du-Plessis en fonction des programmes proposés.

- Cinéma : Cette année, tous les enfants ont pu se rendre au cinéma l'étoile de Châteaubourg.

Les classes de MS-GS et CP-CE2 ont vu le film « Clifford », quant aux plus grands, ils ont découvert le dessin animé « Encanto ».

- Compagnie des 3 chardons : les classes de TPS-PS-MS-GS-CP-CE2 ont assisté au spectacle des 3 chardons intitulé « Lucine et Malo » le mardi 15 mars.



ARTS :

- Musique : Depuis quelques années, une intervenante de l'école de musique conduit avec les enseignants de certaines classes, des projets de l'éducation musicale. Les élèves des classes de CP-CE2 et



de CM1-CM2 ont reçu, Cécile, animatrice au conservatoire de Musique de Vitré. Nous avons pu travailler les chants sur le thème des voyages ainsi que quelques danses traditionnelles.

Le projet a pu aboutir en proposant un mini spectacle aux parents des élèves concernés.

- Ateliers arts plastiques : En lien avec l'association des grands mécènes du Jardin Ar Milin de Châteaubourg, Les enfants de la classe de CE1-CE2 ont bénéficié de l'expérience de Caroline SALLES afin de mettre en mosaïque leur arbre pour fêter les 20 ans du parc.



Comme chaque année, les enfants ont également participé aux « journées surprises » :

- randonnée dans les rues et chemins de Marpiré avec le ramassage des pommes pour en faire un bon jus de pommes.



- chasses aux œufs : Cette année, les cloches ont décidé de passer à l'école pour le plus grand bonheur des petits et grands. Des œufs étaient cachés partout dans l'école puis nous avons partagé tout ce chocolat.

- petits pots de glace : Un grand Merci à l'Apel pour nous avoir offert un pot de glace. « C'était trop bien de demander à la dame le parfum que je préfère et de partir sans payer » (parole d'enfant)

- petit déjeuner : Pour finir l'année scolaire, il a été décidé de faire un petit déjeuner tous ensemble. Chaque enfant devait apporter un aliment ou autre afin de partager avec tous les camarades. C'était un très beau moment de partage. Merci aux parents.



Année scolaire 2022-2023

Pour cette nouvelle année, le thème de l'année retenu est celui de la mer. Voici en quelques lignes les projets 2022-2023 :

SPORTS :

- La rentrée de l'UGSEL : Les enfants de l'école se sont réunis autour d'un jeu commun proposé par l'Ugsele le lundi 12 septembre 2022.
- Piscine : toutes les classes du CP au CM2 iront à la piscine les vendredis du 9 septembre au 9 décembre 2022. Merci aux accompagnateurs de prendre de leur temps afin que ces temps de piscine puissent avoir lieu dans la bonne humeur et avec sécurité.
- Hockey : L'association de Châteaubourg propose 6 séances de hockey aux classes de CP-CE2, CE1-CM1 et CM1-CM2 courant les mois de janvier et février.
- Volley : Simon propose également des initiations au volley pour les plus petits à raison de deux séances par classe.
- Sortie Route du Rhum : Notre projet de la mer nous a permis de mettre en lien la Route du Rhum qui a eu lieu cette année. Nous devons rencontrer le skipper, Benjamin Hulin puis nous ferons une piste d'orientation dans St Malo.

CULTURE :

Toutes les classes sont inscrites à un spectacle proposé par Vitré communauté qui aura lieu au centre culturel de Vitré ou d'Argentré.

- Les premiers gestes qui sauvent. Les CM2 ont pu participer aux gestes qui sauvent grâce à l'association « SauV'Cœur ». Merci à eux d'avoir pris le temps pour les élèves.
- Les dangers des gestes du quotidien : Les élèves de CP-CE1 et CE2 se rendront à Val d'Izé pour connaître les dangers des gestes du quotidien. Merci aux bénévoles de Groupama.
- Les 3 chardons : Les classes de TPS-PS-MS-GS-CP et CE1 recevront la compagnie des 3 chardons qui leur interprètera le spectacle de Mirabelle et ses amis le mardi 11 avril.

ARTS :

- Arts plastiques : Les élèves de la classe de CP-CE2 s'essaieront à la mosaïque en suivant les talents de l'artiste Caroline Salles reconnue pour ses mosaïques contemporaines autour du thème de la mer.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront en classe de mer du lundi 22 mai au vendredi 26 mai 2023 au centre du Palandrin à Penestin dans le Morbihan. Ils pourront y découvrir le milieu marin et diverses activités aquatiques.

Nous profitons également pour remercier les bénévoles de l'APEL et de l'OGEC qui nous soutiennent dans tous nos projets, qui embellissent notre école et qui permettent aux enfants de bénéficier d'équipements pédagogiques qui répondent à leurs besoins.

Je profite de ce bulletin pour dire un grand merci à la Mairie, aux parents, aux enfants et aux personnels de l'éducation de votre investissement et de votre compréhension lors des diverses organisations scolaires.

Un grand merci aussi à Sylvie JUGUET, à Marie-Thé NEVEU et à Marie-Anne PAIN pour leurs investissements, leur travail, leur professionnalisme pour assurer des apprentissages sereins ainsi que le confort de chacun de vos enfants. Belle route vers une vie de retraitées.

M^{me} SANDRAS Mélanie

INSCRIPTION

Nous savons qu'il est encore tôt pour penser à l'inscription de vos enfants, mais il est très important de connaître ces futures inscriptions afin que vos enfants soient comptabilisés dans nos prochains effectifs.

Pour inscrire votre enfant à l'école :

Prendre rendez-vous avec la directrice par téléphone au 02 99 49 82 70. Ne pas hésiter à laisser un message.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Si votre enfant était déjà scolarisé, demander un certificat de radiation à l'ancienne école.

CONTACTS :

École privée Saint-Joseph
11 rue de l'école - 35220 MARPIRÉ

La direction de l'école est assurée par Mélanie SANDRAS. Elle bénéficie d'une décharge et consacre les lundis au travail de direction.

Vous pouvez la joindre à l'école ce jour là : Tél. 02 99 49 82 70
Ou par mail : eco35.st-joseph.marpire@enseignement-catholique.bzh
Suivez nos activités et retrouvez toutes les informations de l'école sur notre site : www.ecole-stjoseph-marpire.fr

Merci



NOS ASSOCIATIONS

L'OGEC

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de l'école Saint Joseph est une association, composée de parents d'élèves, souhaitant s'impliquer dans la vie de l'école de leurs enfants et participer aux décisions qui la concernent. Les membres de l'OGEC travaillent en collaboration avec leurs homologues de l'APEL, la direction de l'école et la mairie.

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de nouveaux membres dans l'association, dont le bureau est désormais composé de :

Aymeric FAUCHEUX (Président)

et Damien LE JOLIVET (Vice-Président)

Stéphanie WAUTHY (Trésorière)

et Anne-Cécile GAUDIN (Trésorière adjointe)

Emilie QUEMENER (secrétaire)

Jessica GUICHARD, Marie MOUILLEAU, Elisabeth TROUFFLARD et David BEAUDUCEL complètent l'équipe, en tant que membres.



L'année 2022 a été aussi marquée par une activité riche pour l'association.

En matière sociale, l'OGEC est l'employeur du personnel non enseignant de l'établissement (ASEM et personnel de ménage). Marie-Thé, Sylvie et Marie-Anne ont fait valoir en 2022 leur droit à un long repos bien mérité, nous les remercions pour leur implication et l'énergie déployée pendant de nombreuses années aux côtés de nos enfants. Suite à ces départs, de nouvelles recrues ont intégré l'établissement : Audrey, Déborah et Henny, à qui nous souhaitons une nouvelle fois la bienvenue !

En matière immobilière : plusieurs journées de travaux et nettoyage ont été organisées cette année, permettant de maintenir et rafraîchir les équipements intérieurs et extérieurs de l'école. En vue de la rentrée, le bureau de la Directrice a été rénové et des fauteuils créés à partir de palettes ont trouvé leur place dans la cour des grands.

Enfin, l'année 2022 a vu le retour de la fête de l'école, organisée le dimanche 26 juin. Parents, enfants, familles, amis et habitants de Marpire ont renoué cette année avec tous les plaisirs de cette fête : déguster un bon cochon grillé, partager des bons moments aux jeux, au spectacle des enfants et à la buvette.

Cet événement est aussi une réussite grâce à l'implication de nombreux bénévoles au montage, à la préparation, à la cuisine, au service, aux stands. Merci infiniment à chacun d'entre eux pour le temps accordé.

Pour nous contacter : ogec.ecole.marpire@gmail.com





Un petit mot de l'APEL

Début 2022, nous avons réalisé une vente de Gâteaux Bijou et une vente de tabliers avec les dessins des enfants de l'école.



Fin juin, nous avons fait venir un camion glacier à l'école et offert à tous les enfants une glace. Les enfants ont vraiment apprécié ce moment et cela nous a fait plaisir de les voir si heureux.



Depuis la rentrée 2022, nous avons réalisé le projet photo de classe annuel ainsi que la vente fromages venant directement du Jura (Fruitière des Coteaux de Seilles).

Nous avons pu faire notre Récit de l'Avent annuelle avec quelques nouveautés : Jeux gratuits ouverts à tous et vente de kits cookies / riz au lait.



Pour 2023, nous n'avons pas encore défini de projets car nous avons envoyé un questionnaire aux familles leur demandant leur avis sur les actions réalisées et leur proposant de nous soumettre de nouvelles idées. Les résultats de ce questionnaire seront étudiés en début d'année 2023.

L'APEL et l'OGEC proposent cette année encore aux parents d'élèves de s'inscrire sur la liste des Parents-Amis.

Nous avons eu beaucoup d'inscriptions et tenons à remercier les personnes qui se sont inscrites.

Pour ceux qui souhaitent s'inscrire, vous pouvez prendre contact auprès des membres de l'APEL ou de l'OGEC ou nous envoyer un mail (marpire.apel@gmail.com).

Les membres de l'APEL :



Sur l'année scolaire 2022-2023 sont membres: BUSSON Sophie, COURET Marie, BELLIER-DUBOISIERE Delphine, GOUSET Camille, HERVE Nadia, LEPRESTRE Amélie, LEFEVRE Laurence, GENDRON Sonia, POTIER Sabrina.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres. Si d'autres personnes souhaitent rejoindre l'équipe ou participer à une de nos réunions, c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Claire PRUNAUT a quitté l'APEL. Nous tenons à la remercier pour son investissement au sein de l'association.

Adresse mail : marpire.apel@gmail.com

COMPOSITION DU BUREAU :

- Présidente : POTIER Sabrina (06 03 59 86 53)
- Trésorière : LEFEVRE Laurence
- Secrétaire : GOUSET Camille

L'équipe APEL





NOS ASSOCIATIONS

Association familiale CSF Marpiré – Champeaux



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

- Philippe BENOIT • Thérèse GENEVEE
- Isabelle HAMAYON • Nadia HERVE
- Marie Line LEROUX • Agnès PERRUDIN
- Régine TIRIAU-BUSSY • Marina VALLEE

Depuis 2016, le bureau a décidé de fonctionner en co-présidence avec des référents pour chaque secteur d'activités.

Notre association familiale est rattachée à la Fédération CSF 35 (confédération syndicale des familles Union départementale 35) 3, square Ludovic Trarieux à Rennes – Tél. 02 23 30 12 12.

La fédération nous apporte un soutien à l'organisation et à la gestion administrative des diverses activités, particulièrement celles qui nécessitent des connaissances spécifiques (législation concernant l'emploi de salariés, montage de projets...). Pour répondre aux besoins des familles, notre association locale propose des animations, activités et services de proximité: bibliothèque, art floral, club-parent, soirées jeux, soirée parentalité...

Actuellement, environ 40 familles adhérentes, principalement de Marpiré, participent aux activités et plusieurs autres familles fréquentent la bibliothèque et animations diverses.



Club parents

La CSF dispose d'un groupe club parents depuis 2016.

Les membres du groupe club parents se réunissent à la maison des associations de Marpiré afin d'échanger autour des questions liées à la petite enfance et à l'enfance. Ils sont soutenus par Claire Lucas, médiatrice dans la relation sociale et éducative, chaque parent vient apporter son expérience de parent et chercher des réponses, des solutions à des questionnements du quotidien familial.



Art floral

Un lundi par mois et pour la dernière année Louisette DELAINE accueille une quinzaine de personnes à la Salle des Associations de Marpiré, à 14h ou à 20h pour réaliser un bouquet.

Bibliothèque

Elle est ouverte le :

Mercredi 16h30-18h30

Vendredi 16h30-18h00 sauf pendant les vacances scolaires

Dimanche 10h00-12h00

Tél : 02 99 49 75 90

Mail : biblio.marpire@orange.fr

Facebook : Bibliothèque de Marpiré

La bibliothèque est animée par une dizaine de bénévoles qui se relaie au fil des permanences pour assurer l'accueil des lecteurs, leur apporter les meilleurs conseils et renseignements.

Tout au long de l'année, ces bénévoles participent aux choix des ouvrages à acheter



et organisent la vie de la bibliothèque à travers ses animations.

La bibliothèque a, de nouveau, participé à la nuit de la lecture en janvier, le thème était l'Amour.

La fête du court métrage en mars a rassemblé de nombreux jeunes. Pour l'occasion la bibliothèque s'est transformée



en salle de ciné pour le plus grand plaisir des spectateurs.

La bibliothèque a proposé un espace entièrement aménagé pour les Bébés dans le cadre de la semaine de la petite enfance En juillet, le festival « partir en livres » s'est joué autour de l'amitié et du partage.

La 5^e édition du prix « minots » prix littéraire organisé avec les bibliothèques voisines de Montreuil sous Pérouse, St Jean-sur-Vilaine, St-Didier et Domagné a couronné 5 titres que l'on peut retrouver





Cette année, nous avons proposé 4 ateliers :

En janvier Dominique LE DUFF et Pascal LESAGE nous ont offert une initiation aux techniques de photographie avec le sténopé, un dispositif optique très simple qui permet de prendre des photos sans lentille en faisant passer la lumière à travers un minuscule trou. Au cours de l'atelier les participants ont fabriqué leur propre sténopé avec lequel ils ont pu prendre des photos pour enfin les développer.



ver en prêt. Ce prix permet aux élèves de découvrir la littérature jeunesse au travers d'une sélection préparée par les professionnels et bénévoles.

Désormais, le prêt des livres est informatisé, la bibliothèque fait partie du réseau Arléane, chaque lecteur dispose d'une carte individuelle lui permettant d'accéder à toutes les bibliothèques et de réserver directement des ouvrages.

La Médiathèque départementale met à disposition des lecteurs des bibliothèques du département un portail numérique, l'inscription à la bibliothèque permet d'accéder à de la presse en ligne, de la vidéo, de l'autoformation en informatique. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bénévoles.

Projets 2023

vendredi 20 janvier : Nuit de la lecture « Fais moi peur »

Gustave Eiffel, Le Mont St Michel Pablo Picasso, Henri Sauvage, Duguay Trouin, Pierre Loti et la fusée Ariane vous donneront également rendez-vous à la bibliothèque tout au long de l'année.

Ateliers thématiques et Artistiques

Ces ateliers sont animés par un professionnel du secteur de l'art et du spectacle à destination des enfants et des adultes. L'idée est de venir partager une journée, seul ou accompagné d'un ami, d'un enfant, d'un parent et de découvrir une pratique, un savoir-faire.



En mai, c'est Anna MERMET, plasticienne, qui nous a initiés aux différentes techniques de modelage. A travers différentes matières, les participants ont réalisés des sculptures, des poteries avec les conseils avisés d'Anna.)



En septembre et en décembre, c'est Julien MONDON, praticien shiatsu et professeur de danse, qui nous a proposé 2 ateliers de danse libre et chorégraphiée. Les participants ont pu se laisser porter librement par la musique et s'initier au Lindy Hop.

Les prochains ateliers en 2023 ;

En début d'année, Anna MERMET reviendra nous proposer un atelier autour de la confection d'un livre.

Nous souhaiterions également proposer un atelier Slam, cette poésie orale, urbaine, déclamée sur un rythme saccadé. Nous recherchons actuellement un intervenant professionnel.

Yoga

Depuis le mois de septembre, la CSF a mis en place des cours de yoga. 3 créneaux ont été ouverts, (2 créneaux le mercredi soir et 1 créneau le vendredi après-midi). Les cours sont dispensés sur la commune de Marpiré et complets pour cette année. Ce sont plus de 40 personnes qui, chaque semaine, suivent les cours proposés par Nolwenn KERJOUAN, professeur de Yoga et thérapeute énergétique.

Merci à l'équipe municipale et à tous les bénévoles qui soutiennent et participent à notre action auprès des familles.

L'association familiale CSF Marpiré-Champeaux vous souhaite une bonne année 2023.





NOS ASSOCIATIONS

AEJI

L'AEJI en chiffres :

Nombres d'enfants : 165 enfants
(dont 15 de Champeaux, 55 de Marpiré, 84 de St-Jean)

Nombre de familles : 110 familles
(dont 10 de Champeaux, 40 de Marpiré, 54 de St Jean)

Nombres de jours d'ouverture : 98

Nombre de mini-camps : 2

Nombre de co-présidents : 9

Nombres d'animateurs : entre 4 et 10 suivant les périodes

L'année 2022 fut encore une fois riche pour l'AEJI. L'accueil de loisirs a pu ouvrir sans encombre toute l'année !

Cette année le bureau des coprésidents est resté stable. Un coprésident sortant pour un entrant. Les 9 coprésidents se répartissent en différentes commissions (ressources humaines, finances et administrative) et se retrouvent tous les mois. Le rôle des coprésidents est de veiller au bon fonctionnement du centre : prise de décisions, implication dans les projets, suivi RH, finances... Ils sont là aussi pour donner un coup de main sur les moments importants à l'accueil de loisirs : déménagement, soirées du centre...

2022, c'était aussi une évolution dans le mode d'inscription. Depuis cet été, les familles peuvent inscrire leur enfant via l'espace famille qui a été mis en place avec

la CSF et 8 autres accueils de loisirs. Une petite révolution qui se met doucement en place !

A l'accueil de loisirs, les enfants ont pu parcourir le monde avec Padi sur l'année 2022-2023 : à chaque période son thème et son lot d'activités proposées aux enfants de 3 à 11 ans. Comme chaque année, l'été, l'AEJI déménage à Marpiré. Les dix animateurs ont su proposer de multiples activités et projets qui ont beaucoup plu aux Noupiks et aux Avars. A tel point que nous n'avons jamais eu autant d'enfants en juillet avec une journée avec 70 enfants accueillis !

Durant l'été, beaucoup de projets ont été mis en place en dehors des grands jeux





dans Marpiré. Les Avars (7-11 ans) ont pu faire un stage radeaux, construire une cabane, faire une journée Koh Lanta ! Sans oublier le rallye vélo, deux équipes ont pu faire un parcours entre la forêt de la Corbière et Champeaux où ils ont été très gentiment accueillis par la municipalité pour une collation ! Les familles ont même été les complices pour la journée pyjama surprise pour les enfants. Tous les enfants sont arrivés au centre et là surprise : tout le monde était en pyjama ! Ils n'avaient plus qu'à enfiler le leur, glissé secrètement dans leur sac par leur parent !!

L'été, c'est aussi les mini camps et les nuits au centre. Cet été les collégiens ont organisé leur mini camp sur 5 jours et les Avars sont partis à Mézières sur Couesnon faire de l'accrobranche et du tir à l'arc. Cette année, à la demande des Noupiks, certains sont restés dormir au centre et ont fait leur première nuit sous tente !

Depuis la rentrée, l'équipe d'animateurs se stabilise sur les mercredis grâce à la mise en place d'embauche d'animateurs en CD21. Pour les vacances, les animateurs de l'été sont présents.

Pour l'année 2022-2023, il y a encore de beaux projets qui se profilent autour du thème du CINEMA...

BUREAU :

- Ludivine MARTEL (Champeaux)
- Stéphanie GAUTIER (Marpiré)
- Cinthia ALLENO (Marpiré)
- Christelle PINIER (Marpiré)
- Éric PINIER (Marpiré)
- Julien MINIER (Marpiré)
- Marie MOUILLEAU (Marpiré)
- Mélanie LANGLOIS (St-Jean)
- Mélanie LERAY (Marpiré)





Relais Petite Enfance « Le manège des 7 lieux »

Qu'est-ce que c'est ?

Pour les parents, c'est un lieu d'informations :

- sur les différents modes de garde,
- sur leur rôle en tant que particulier employeur : démarches administratives, pajemploi, aides financières, contrat de travail...

Pour les assistant-es maternel-les et garde d'enfants à domicile, c'est un lieu ressource :

- pour s'informer sur la profession (droits et obligations)
- pour échanger sur l'exercice de sa profession au quotidien lors d'entretien, de soirées à thèmes ou matinées d'éveil
- pour s'inscrire aux formations programmées sur le territoire et aux alentours en partenariat avec les RPE du Pays de Vitré et de la Roche aux Fées.

Pour les enfants, jusqu'à 3 ans, c'est un lieu d'animation de matinées d'éveil sur les communes de Val d'Izé, Taillis, Montreuil sous Pérouse, Landavran et Marpiré. C'est ouvert aux assistant-es maternel-les, gardes à domicile, aux parents et grands-parents des 7 communes du RPE Le Manège des 7 lieux (Champeaux, Landavran, Marpiré, Montreuil-sous-Pérouse, Saint-Christophe-des-Bois, Taillis et Val-d'Izé)

Ces temps sont animés par Élise et Solène, animatrices professionnelles de la petite enfance.

Les temps forts de 2022

Toute l'année :

Un lundi par mois : atelier intergénérationnel. Les enfants avec les assistant-es maternel-les ou les parents se rendent à la Résidence Les Tilleuls de Val-d'Izé pour partager un moment convivial avec les résident-es : balade, activités manuelles, jeux...

Bébés Lecteurs : avec Marie-Thérèse JEHANNIN, bénévole à Val-d'Izé ; Janik, agent de la bibliothèque de Montreuil-sous-Pérouse ; Catherine, agent de la bibliothèque de Taillis. Participation au Festival Am Stram Gram, organisé par la médiathèque de Vitré.

Février 2022 : Formation Gestes et Postures animé par Nicolas LANGE, ostéopathe, pour les professionnel-les de la petite enfance

Juin 2022 : Journée à Diverty Parc

Juillet 2022 : Kermesse du RPE

Depuis le 10 octobre 2022, Solène Quéau est la nouvelle responsable du Relais Petite Enfance « Le manège des 7 lieux ». Elle rejoint Élise Lurienne animatrice des matinées d'éveil à Val-d'Izé.

« Nous avons à cœur de reprendre l'itinérance des matinées d'éveil pour proposer à l'ensemble, des enfants, des familles et des professionnelles du territoire des temps d'échanges, de partage et de découverte ».

Le vendredi 18 novembre 2022, Gouter ren-

contre entre les parents et les Assistantes Maternelles des 7 communes du RPE. Cet après-midi était animé par le Facteur Chanson.

Du 5 au 16 décembre 2022, fêtes de Noël dans chacune des communes accueillant un atelier d'éveil. Pour l'occasion, ces ateliers musicaux étaient animés avec la complicité de Sylvie FOURN.

Et pour 2023...

Nous vous vous invitons à suivre l'activité du Relais Petite Enfance en vous inscrivant sur la liste de diffusion du service, en consultant le site ou en nous contactant directement :

Relais Petite Enfance
1, rue des Pins – 35450 VAL D'IZÉ
Tél. 07 77 09 85 90
rpe@valdize.fr
<http://ripamelemanegeslieux.monsite-orange.fr/>

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !



Solène QUÉAU, nouvelle responsable du Relais Petite Enfance et Élise LURIENNE animatrice des ateliers à Val-d'Izé et Marpiré.



Les ateliers d'éveil proposés chaque mardi et jeudi matin



Les ateliers intergénérationnels ont lieu un lundi par mois



ASSOCIATION SPORTIVE Avenir Marpiré Champeaux

SECTION FOOTBALL



Bilan saison 2021/2022

Petit retour sur une saison complète avec une équipe 1 en D 3 qui a été classée en milieu de tableau. Une équipe 2, en entente avec St-Aubin-des-Landes et St-Jean-sur-Vilaine, qui a connu une saison compliquée à cause du manque d'effectif. Pour les jeunes, la saison a été plutôt réussie pour l'ensemble des équipes

Le bureau :

Président : PIGEON René

Vice Président Foot :
HAMAYON Jean-Michel

Vice Présidente Volley : MEVEL Suzie

Secrétaire Foot : SORIN David

Secrétaire adjointe Volley :
ORHANT Joséphine

Secrétaire adjoint Foot :
CAMEREL Franck

Trésorier : RUBIN Yannick

Trésorier adjoint Foot : BLIN Vincent

Trésorière adjointe Volley :
DELAUNAY Lucie

Membres :

BEAUDOIN Christian, POIRIER Jean-Denis, FIEURGANT Céline, PAIN Thomas, GUIBERT Arnaud, CORRON Matthieu, NEVEU Margaux, DAGUISE Laurent, BEAUDOIN Léa.

Saison 2022/2023

Concernant les effectifs Séniors, seulement 13 joueurs sont licenciés à Marpiré. Une entente avec le club de St-Aubin-des-Landes a été mise en place, mais uniquement avec leur équipe B. Cela nous permet d'avoir toujours une équipe A à Marpiré qui joue à domicile. Comme dans toute entente, cette première année est en rodage. Il faut trouver un équilibre dans l'organisation avec l'objectif de permettre aux joueurs de pratiquer le football le dimanche. Lionel LE CASTRO encadre cette équipe et participe aux entraînements qui ont lieu à St-Aubin-des-Landes ou à Marpiré.

Concernant les jeunes, le club compte 33 licenciés sur le foot à effectif réduit sur les catégories U6 à U9. Ces jeunes sont encadrés par des bénévoles qui assurent aussi bien les entraînements que la compétition du samedi matin.

Pour les U10 et U11 au nombre de 5, une entente avec St-Aubin-des-Landes a été mise en place. Cette entente fonctionne très bien et permet aux enfants de jouer le samedi matin.

Le taux de présence aux entraînements le mardi après l'école et le samedi matin est excellent.

Concernant les U12 et U13, 6 joueurs sont licenciés en entente avec Chateaubourg.

Concernant les catégories U14 à U18, 9 joueurs marpiréens sont présents dans le groupement Corbière Foot, avec comme encadrant Mathieu CORRON et René PIGEON.

Nous tenons à remercier la commune pour l'entretien des terrains et les aides financières fournies au club ainsi que tous les bénévoles du club qui permettent le bon fonctionnement de notre association sportive.

Nous remercions également aussi l'ensemble des sponsors qui soutiennent le club par le biais de leur participation financière au livret du club et par leurs panneaux publicitaires.

Enfin, nous souhaitons également remercier notre arbitre du club, Franck CAMEREL, les bénévoles en charge du traçage des terrains et de l'entretien des vestiaires.

À TOUS UN GRAND MERCI !

Liste des encadrants foot jeunes

Entraînements :

U6 / U7 : Jérôme JOUAULT, Audrey TOUSSAINT SURDYK, Jean-Michel HAMAYON.

U8/U9/U11 : Rodolphe DAHYOT, Lionel LE CASTRO, un éducateur de Vitré communal.

Matches :

U6 / U7 : Antoine HALLET, Aurélien PETITBON.

U8 / U9 : Régis BRISSIER, Aymeric FAUCHEUX.

U11 : Entente avec St-Aubin-des-Landes Loïc BARBOT.

SENIORS : Lionel LE CASTRO.



U6-U7



U9-U11



SECTION VOLLEY-BALL

La saison 2021/2022 s'est clôturée, avec le tournoi sur herbe le 11 et 12 juin 2022, avec un record d'équipes sous le soleil. A vos agendas, le tournoi 2023, sur herbe, se déroulera le 10 et 11 juin.

Depuis septembre 2022, notre association se porte bien. Nous avons créé une équipe dans chaque catégorie jeune et pour certaines nous avons une équipe masculine et une équipe féminine (M9-M11-M15-M18). Chose qui n'était pas arrivée depuis des années. Nous avons la chance d'avoir des parents référents et des joueurs coachs pour encadrer ces équipes.

Cette année nous comptons 76 licenciés joueurs FFVB, 7 inscrits dans la section baby volley et une équipe détente qui joue sous le nom de Saint-Jean-sur-Vilaine et compte 12 licenciés.

Par rapport à l'an passé, nous n'avons plus d'équipe compète lib. La section baby volley a également subi une perte d'adhérents. Pour remédier à cela, nous avons proposé des initiations dans les écoles de Marpiré et Saint-Jean-sur-Vilaine. Nous espérons que cette section retrouve un nombre d'adhérents à la hauteur des années passées.

Parmi ces licenciés :

- **Les équipes mixtes adultes** : une équipe détente à 6. Cette équipe joue à Saint-Jean-sur-Vilaine.

- **Les équipes seniors** : pré-nationale féminine et nationale 3 masculine.
- **Les équipes jeunes masculines** : M13 gars (regroupement avec Châteaubourg), M15 gars et M18 gars.
- **Les équipes jeunes féminines** : M15 filles à 6 (regroupement avec Châteaubourg) et M18 filles.
- **Les équipes mixtes jeunes** : M9 et M11.

Le nombre de licenciés nous offre l'opportunité de les inscrire en championnats, coupe de France et coupe de Bretagne. Nos M15 gars sont allés jusqu'au 2^e tour de coupe de France. Les M18 gars et les M15 filles sont inscrits en coupe de Bretagne.

Cette année, notre équipe sénior garçon évolue en Nationale 3, une première depuis la création de l'association. L'objectif de l'équipe, est de se maintenir le plus tôt possible à ce niveau afin d'enregistrer de l'expérience sereinement. Être une équipe attractive qui représente le territoire. Puis progresser dans les saisons futures afin de développer le club et le volley-ball autour de Vitré.

N'hésitez pas à venir encourager toutes nos équipes le samedi et le dimanche. Les plannings des matchs se trouvent sur la porte d'entrée de la salle des sports et sur nos réseaux sociaux. Nous publions toutes les semaines le planning du week-end ainsi que les résultats des matchs.

Pour cette saison 2022/2023, nous organisons différents événements

A commencer par la choucroute le 16 novembre 2022. Ensuite notre tournoi de Noël le 16 décembre 2022 où le père Noël est venu rendre visite à nos jeunes licenciés. Nous remercions tous ceux ayant participé. En 2023, nous réitérons des animations : une tartiflette + galettes des rois à emporter le 28 janvier, le loto le 29 avril, l'assemblée générale du club le 17 mai et enfin le tournoi sur herbe 3x3 les 10 et 11 juin.

Pour organiser au mieux, ces événements à venir, nous sommes à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez nous donner un coup de pouce.

Nous espérons vous voir nombreux sur le bord des terrains pour nous rencontrer, encourager nos joueurs et soutenir nos bénévoles.

Nous remercions nos sponsors qui continuent à nous suivre. Ainsi que les parents des joueurs qui s'investissent pour suivre les jeunes en match, les encadrer lors des entraînements et ceux qui sont aussi référents d'une équipe.



École de volley - M9



M11



M13 garçons



M15F en association avec Châteaubourg



M15 garçons



M18 filles



*Tous les membres
de la section volley
vous souhaitent
une belle année sportive 2023.*

**VOUS POUVEZ
NOUS RETROUVER
ET NOUS CONTACTER SUR :**

- Facebook : Marpiré Volley (likez notre page Facebook et partagez)
- Instagram : volleyballamc (abonnez-vous sur Instagram)
- Mail : volleymarpire@gmail.com
- Site internet : <https://avenirmarpirechampeaux-volley.kalisport.com>



M18 garçons



PNF



NATIONAL 3 MASCULINE

SIMON RAMARD



30 ANS - PASSEUR
Dans le club depuis 2022

« J'ai envie d'aider le club et les joueurs à se maintenir et à grandir »

LEO BETIN



19 ANS - POINTU
Dans le club depuis 2021

« Mon objectif est d'aider le club à se maintenir en National 3 »

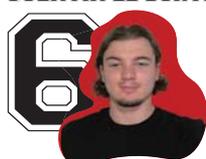
NATHAN PIERROT



16 ANS - CENTRAL
Dans le club depuis 2022

« J'ai déjà raté un service, qui a atterri sur la tête de l'arbitre. »

QUENTIN LE DORTZ



19 ANS - PASSEUR
Dans le club depuis 2016

« La phrase ou plutôt les mots qui me caractérise, je dirais, Travail, Détermination et Plaisir bien sûr. »

LEO LEPINAY



24 ANS - CENTRAL
Dans le club depuis 2016

« Notre premier objectif cette année, est le maintien en N3 »

EDWIN PIROT



**32 ANS - RECEPTIONNEUR/
ATTAQUANT**
Dans le club depuis 2017

« S'afficher c'est s'affirmer. Se cacher c'est se renier »

FRANCOIS TEMPLON



37 ANS - POINTU
Dans le club depuis 2010

« Une phrase qui me motive ? Les perdants démontent le terrain »

ALEXIS PIGEON



33 ANS - CENTRAL
Dans le club depuis 2010

« L'objectif de cette année est de continuer à progresser pour aider un maximum l'équipe à performer. »

ROBERT FAUVEL



38 ANS - ENTRAINEUR
Dans le club depuis 2011

« C'est un vrai plaisir de voir autant de supporters venir nous encourager »

ARNAUD BONDU



**40 ANS - RECEPTIONNEUR/
ATTAQUANT**
Dans le club depuis 2019

« Le sport, c'est se défier soi-même pour avoir plus que la victoire »

THOMAS PAIN



25 ANS - LIBERO
Dans le club depuis 2011

« L'avantage d'être en N3, c'est de visiter la capitale et il y a longtemps que je n'avais pas vu la Tour Eiffel ! »



Présentation N3



SECTION JUDO

Informations du début de saison 2022-2023 du Dojo Vitréen

La section de Judo de Marpiré se développe bien depuis sa création en 2014. Depuis la rentrée 2022/2023, le Dojo Vitréen enregistre 44 inscriptions à Marpiré. Il reste néanmoins de la place dans certains créneaux.

- **Cours 1** (Éveil judo des 4, 5 et 6 ans) : 15 inscrits
- **Cours 2** (Judo enfants des 7, 8 et 9 ans) : 11 inscrits
- **Cours Taïso** (+ de 16ans) : 18 inscrits

Vous pouvez toujours inscrire vos enfants de 4 à 9 ans, et venir vous détendre au Taïso, 2 cours d'essai gratuits vous sont toujours proposés.

Inscriptions en ligne sur le site du DOJO VITREEN : www.dojovitrein.com

Quels sont les bienfaits du Judo pour le développement de l'enfant ?

L'enfant, par une pratique assidue du Judo, développe sa force, sa rapidité, sa souplesse, sa coordination, ses réflexes, sa concentration, son équilibre, sa résistance, sa personnalité, la confiance en soi et la connaissance de son propre corps.

Les 11 et 12 octobre dernier, les jeunes enfants de 9 à 12 ans du Dojo Vitréen ont participé à l'animation organisée par le Comité Départemental de Judo35 et France Judo pour l'évènement « Itinéraire des champions ».

6 champion.ne.s de judo étaient présents, voici leur parcours :

- **Cyrille MARET** → Médaille de bronze aux JO 2016 à Rio de Janeiro et vice-champion du monde 2019 à Tokyo.
- **Céline LEBRUN** → Championne du monde en 2001 et vice-championne olympique 2000 de Sydney.
- **Guy DELVINGT** → 5^e des Jeux Olympiques de Los Angeles en 1984 et a été promu 8^e Dan en janvier 2020.

• **Nicolas CHILARD** → Actuellement en Équipe de France, 2x champion de France (fierté bretonne).

• **Fanny Estelle POSVITE** → Médaille de Bronze aux Championnats du monde 2015, médaille d'or par équipe aux Championnats d'Europe en 2014 et médaille de bronze aux Championnats par équipe à Lisbonne en 2021.

• **Cathy ARNAUD** → Championne du monde en 1987 en Allemagne et à Belgrade 8^e Dan reçut en 2020.

Ces champion.ne.s ont pu partager leurs expériences aux enfants. De beaux souvenirs gravés dans la mémoire de nos jeunes judokas.te.s.

Laura GERMONVILLE, nouvelle éducatrice à Marpiré une semaine sur deux.

Super impliquée au Dojo Vitréen depuis quelques années, et passionnée de judo, Laura souhaite devenir enseignante et est en formation CQP Judo. Laura a commencé le Judo en 2008 au Dojo Guerchais et a obtenu sa ceinture noire au Dojo Vitréen. Elle prépare son 2^e DAN. Elle est titulaire d'un BEP service à la personne, mais aussi du BAFA et d'une attestation de premier secours.

Elle alterne donc une semaine sur deux avec Cyril DINÉ les cours sur Marpiré du jeudi soir.

Dates importantes en 2023 au Dojo Vitréen

Concernant la section « Dojo Vitréen », plusieurs animations sont prévues sur l'année 2023 :

- **Jeu 16 janvier et 26 janvier 2023 « Opération papa – maman »** : les enfants licenciés peuvent inviter leurs parents à venir découvrir le judo sur leur séance.
- **Samedi 27 mai 2023** : Interclub amical au Complexe Sportif des Promenades à Vitré.
- **Samedi 24 juin 2023** : Gala de fin d'année au COSEC de St-Étienne à Vitré.
- **Jeu 26 juin 2023 « Opération invite un/e copain/copine »** : les enfants licenciés peuvent inviter un copain ou une copine à venir découvrir le judo sur leur séance.
- **Jeu 6 juillet 2023** : Permanences réinscriptions pour la saison 2023-2024 aux horaires de cours (soit de 17h15 à 20h15).





SECTION BADMINTON

Cette année, la section badminton loisir de la commune compte 38 adhérents, dans un esprit bon enfant et amical.

Les différents créneaux pour cette pratique dans la salle de sport sont les suivants :

Le lundi de 17h à 21h

Le jeudi de 17h à 20h

Le dimanche de 10h à 12h (sauf match de volley-ball).

Petite nouveauté cette année, nous allons faire quelques entraînements et tournois interclubs loisirs avec des clubs du secteur. Nous accueillerons aussi à Marpiré, un vendredi soir, un tournoi avec ces clubs. Cette date sera fixée ultérieurement.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour la saison prochaine, un certificat médical et une cotisation de 15€ seront nécessaires.

N'hésitez pas à me contacter si besoin
Mickael Martinais 06 89 93 90 59
Responsable badminton



Marpiractions Café associatif le P'ty Bistrot



L'association MARPIR' ACTIONS a été créée en mars 2015 pour gérer le dernier café de la commune qui était fermé depuis 3 ans. A l'initiative d'élus, un groupe d'habitants s'est mobilisé pour construire le projet et ouvrir LE P'TY BISTROT le 21 juin 2015.

L'année 2022

Dès le dimanche 2 janvier les habitués du café étaient heureux de se retrouver pour trinquer à la nouvelle année.

Malgré les contraintes sanitaires, nous avons pu ouvrir régulièrement toute l'année, les vendredis soir et dimanches matin et assurer les animations prévues.

Nos 2 grands rendez-vous annuels ont été un succès.

La balade gourmande, le samedi 14 mai a rassemblé 125 marcheurs sur les chemins autour de la forêt de La Corbière. Le départ à 18h a permis aux participants de randonner à leur rythme avec 2 pauses musicales et gourmandes (soupe d'orties, galette saucisse). Le dessert a rassemblé tout le monde au café pour terminer la soirée en musique avec les 25 bénévoles mobilisés pour cette animation.



Le festival théâtre au village à MARPIRE pour la 8ème édition : dans la rue devant le P'ty Bistrot, le dimanche 21 août une soirée cabaret a rassemblé 70 personnes, soirée animée par les comédiens et musiciens de la Troupe AZOR.

Le jeudi 25 août, la troupe a joué 2 pièces de théâtre en plein air près de l'église : « GABILOLO » en après-midi pour le jeune public et « Du vent dans les branches de SASAFRA » en soirée. Spectacles suivis par 50 enfants et une centaine d'adultes. Pour ces moments de rassemblement autour du théâtre et de la musique, le P'ty Bistrot a proposé des boissons et une petite restauration.



Plusieurs concerts ont été proposés : le 1er avril Brassens chanté par Caroline, le groupe ALOÏS le 20 mai, Les NIGLOTS le 1er juillet et le 16 septembre les Dreamers...

Une soirée Karaoké a été animée par Tony le 4 novembre et une veillée chantée a été proposée le 9 décembre.





NOS ASSOCIATIONS



Pour la rentrée, le vendredi 2 septembre, le café a été ouvert pour le forum des associations de la commune. Les associations marpiréennes étaient présentes pour informer et prendre les inscriptions.



Pour les amateurs de belote, deux concours ont été organisés en après-midi, les 27 mars et le 13 novembre, toujours dans la bonne humeur et convivialité.



Autres animations : soirée jeux et cartes en partenariat avec la ludothèque de Châteaubourg (le 9 mars et le 7 octobre), un atelier cuisine des plantes sauvages et des fleurs (le 15 octobre), bourse aux plantes (le 23 avril et le 19 novembre).

Grande nouveauté : un Repair Café a eu lieu le 19 novembre toute la journée



Bistrot mémoire

Proposé par l'ADSPV (Association de Développement Sanitaire du Pays de Vitré) le Bistrot Mémoire est accueilli au P'ty Bistrot le 2ème lundi du mois et depuis septembre le 2ème mardi (sauf en août) de 14h 30 à 17h.

Le programme est affiché sur le panneau à l'entrée du café. C'est un espace ouvert à tous, entrée libre.

Contact 02 99 74 84 13.

En 2022 : 11 ouvertures de Bistrot Mémoire pour 131 présences.



CONTACTS :

Frédéric LEJAS 06 42 88 02 53
Thérèse GENEVEE 06 85 10 00 55
marpiractions@gmail.com
www.facebook.com/lePtybistrot



Marpiractions :

L'association est gérée par un CA composé de 8 membres et compte une trentaine d'adhérents.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Frédéric LEJAS, Thérèse GENEVEE coprésidents
- Michel LEJAS trésorier,
- Franck CAMEREL secrétaire
- Goulven OILLIC, Hervé SEVENO, Annick BARBOT, Stéphanie GUINEBAULT membres.

Une quinzaine de bénévoles assurent les permanences et animations.

L'adhésion est obligatoire pour chaque personne qui s'engage à tenir des permanences mais ne l'est pas pour les consommateurs. Pour les sympathisants, une adhésion à l'année sans contrepartie est un acte de soutien à l'association.

MERCI et bienvenue

Aux nouveaux bénévoles de l'année, nous avons besoin d'eux et de vous si vous avez un peu de temps à partager.

MERCI à tous ceux qui nous encouragent par leur présence.

MERCI à la municipalité pour ses encouragements et son soutien financier.

A tous nous souhaitons une Bonne Année 2023

Et c'est avec plaisir que nous vous accueillons au P'TY BISTROT.

L'équipe du café associatif



Association diocésaine Paroisse Saint-Florent de Vitré-Nord

Vie paroissiale de Marpiré

A- ORGANISATION

1) Le nom de la paroisse :

Ce que nous appelions auparavant « paroisse de Marpiré » est maintenant la « communauté chrétienne » de Marpiré (ou encore clocher de Marpiré ou Communauté Chrétienne Locale) qui appartient à la paroisse Saint-Florent de Vitré-Nord composée de 11 « clochers » répartis en 3 secteurs :

- Balazé avec Princé et Saint-M'Hervé
- Châtillon avec Montautour, Montreuil-des-Landes et Saint-Christophe
- Val d'Izé avec Champeaux, Landavran et Marpiré.

2) Le clergé :

Deux prêtres en retraite assurent des services auprès de nos communautés chrétiennes :

Ce sont les pères : Jean CROUTON qui réside au presbytère de Val d'Izé, André MARSOLLIER qui réside à Balazé.

Mais notre curé est le père Antoine-Louis de LAIGUE qui, tout en résidant au presbytère de VITRÉ, a la charge des 3 grandes paroisses : Saint-Martin de Vitré-centre, Saint-Benoît de Haute-Vilaine et Saint-Florent de Vitré-Nord.

Avec lui, résident deux prêtres : le père Joseph HOANG DINH LUONG né au Viêt-Nam et ordonné prêtre à Rennes en 2018 et le père Junior GUERENGBO né en Centre-Afrique et ordonné en 2006 ; il a rejoint Vitré en septembre dernier. L'équipe comprend également l'Abbé Yvonnick MAUBOUSSIN qui réside à LA CHAPELLE ERBRÉE.

Tous ces prêtres sont aidés par un diacre permanent, Bernard GROVALET qui a été ordonné en 2018 pour la paroisse Saint-Florent. Il vient, de temps en temps, à Marpiré et y célèbre des baptêmes. Avec sa famille, il réside actuellement à Saint-Christophe-des-Bois.

3) Le lien entre les « clochers » et la paroisse :

- Au niveau de la paroisse Saint-Florent, il existe un Conseil pour les Affaires Economiques qui oriente et assure la gestion des 11 « clochers ». Michel LEJAS a accepté

de représenter Marpiré à ce Conseil.

- Dans chaque secteur (Balazé, Châtillon, Val-d'Izé), une équipe-relais, composée de bénévoles assure le lien entre les « clochers » et les différents prêtres.
- Pour les célébrations d'obsèques, 6 personnes ont reçu la formation et la mission de « Guides d'Obsèques » pour les 11 clochers de Saint-Florent : Rolande TRUET et Jean-Claude GUESDON de Balazé, Jean ORY de Saint-Christophe, Marie-Joëlle TRAVERS, Geneviève et Jean-Yves BRAULT de Châtillon.
- La catéchèse se déroule actuellement dans le cadre de notre école Saint-Joseph, en lien avec la paroisse.
- Il existe une chorale paroissiale pour tout St-Florent. Des répétitions de chants ont lieu à Balazé, en général le lundi après-midi, tous les 15 jours, en dehors des vacances scolaires. Que les personnes qui aiment chanter n'hésitent pas à rejoindre le groupe (on peut faire du co-voiturage comme pour les messes du dimanche).

B- NOTRE EGLISE ET LA GROTTÉ

L'église est entretenue grâce à de nombreux bénévoles qui travaillent discrètement, se chargeant de faire le grand ménage à Pâques et à la Toussaint, sans oublier le fleurissement et l'entretien régulier.

Louis HERRAULT, notre sacristain, aimerait être en binôme : un appel est toujours lancé pour un 2nd sacristain, même si Michel Lejas seconde Louis pour certaines tâches.

Depuis l'été 2021, l'église est ouverte uniquement le week-end. Quatre bénévoles se relaient pour ouvrir et fermer la porte : Monique, Marie-Thé, Michel et André.

La grotte a commencé son relooking au printemps grâce à des volontaires qui ont à cœur de conserver ce « monument » qui



fait partie de notre patrimoine et de notre histoire : John, Adriana, André, Michel ont déjà nettoyé l'intérieur, l'extérieur et fait un rafraîchissement des peintures... La remise en état avance en fonction de la disponibilité et des compétences de chacun ; le travail continuera en 2023. Nous disons un très grand merci à tous les bénévoles.

C- INFORMATIONS PRATIQUES

- Pour les demandes concernant des baptêmes, noces d'or ou autres services d'Eglise, il convient de s'adresser à :

Accueil St-Florent de Vitré-Nord, 19 rue St-Martin, 35500 BALAZÉ.

Tél. 02 99 76 85 80

E-mail : paroisse.stflorent35@orange.fr

Les permanences ont lieu : le lundi et le mercredi de 10h à 11h30, le vendredi de 16h30 à 18h et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30.

Pendant les vacances scolaires, les permanences ont lieu le lundi de 10h à 11h30 et le vendredi de 17h à 18h30.

- Pour les mariages, s'adresser à :

Accueil St-Martin de Vitré, 34bis rue de Paris, 35500 VITRÉ. Tél. 02 99 75 02 78

E-mail : paroisse.stmartin35@orange.fr
Site : <https://www.paroissedevitre35.fr>

Les permanences ont lieu : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, le samedi de 9h à 12h ;

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Affichage local :

Un panneau a été installé entre les deux portes à l'extérieur de l'église pour les informations : concernant les offrandes et intentions de messes, les calendriers des messes et les horaires d'accueil et des informations ponctuelles.

Infos locales :

Pour préparer les cérémonies d'obsèques, contacter « le groupe d'accompagnement des familles en deuil » : Monique BEAUDOIN au 02 99 49 82 72 ou Thérèse MOUSSU au 02 99 49 70 67.

Si vous souhaitez venir renforcer l'équipe, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Un calendrier semestriel fixant les dates des messes et un livret d'accueil 2022-2023 qui contient une mine d'informations, sont disponibles au bas de l'église pour ceux qui le souhaitent.



Notre Club de la Gaité (Club de retraités de tous les âges)

Combien sommes-nous ?

En cours d'année, deux nouveaux adhérents ont rejoint le club de la gaité » qui comptait 63 personnes au 1^{er} janvier 2022.

Malheureusement, deux nous ont définitivement quitté : Pierre PINSARD décédé à l'âge de 85 ans et André DELAUNAY à 88 ans.

Il y a eu des événements heureux puisque les deux doyennes de la commune (toutes les deux amies d'enfance) ont eu la joie de fêter ensemble leurs cent ans à la résidence de la Gautrays à Vitré :

Marie GARDAN (décédée le 24 juillet) née le 18 mars 1922 et Marie-Joseph POIRIER née le 27 mars de la même année. Marie GARDAN a été un membre assidu de notre club pendant de nombreuses années ; elle ne manquait aucune activité et participait volontiers aux concours de belote. Marie-Joseph POIRIER rejoignait notre groupe pour les repas et aimait particulièrement les danses et les chants.

Nous profitons de ce journal pour présenter, de nouveau, nos condoléances aux familles de nos disparus et nous souhaitons à Marie-Joseph POIRIER, notre nouvelle doyenne de poursuivre son chemin dans la sérénité.

Cette année encore, nous avons offert nos vœux pour une longue et belle vie à Marie-Thérèse DESBLÉS qui a eu 90 ans et Rose-Marie VIEL qui a eu 80 ans.



Quelles sont nos activités ?

Nous nous retrouvons le jeudi, tous les quinze jours, à la salle des fêtes pour jouer aux cartes, aux jeux de société ou sur le terrain de sports pour jouer aux boules et aux palets.

Nos 3 repas habituels nous réunissent :

- Au mois de juin, cinquante d'entre nous partageaient un repas convivial.
- Au mois d'août, quarante-trois adhérents se retrouvaient pour les traditionnelles grillades.
- Le dernier repas de l'année était à Noël, le 17 décembre.

Un voyage a été organisé qui avait pour thème : une journée cubaine, trente-cinq personnes de Marpiré et quinze de l'extérieur se sont associées pour remplir le car.

Pour l'année 2023, trois dates sont fixées actuellement :

- Le 12 janvier : galette des rois.
- Le 17 avril 2023 : 1^{er} concours de belote à Marpiré.
- Le 13 septembre 2023 : 2^e concours de belote à Marpiré.

Nous invitons tous les retraités à rejoindre notre « club de la gaité » pour y passer de bons moments.

Les inscriptions se font traditionnellement le jour de la galette des rois mais nous accueillons tout au long de l'année.

BUREAU :

Président : Louis HÉRAULT
Vice-président : Jean-Yves LEDUC
Trésorier : Isidore GARDAN
Secrétaire : Michel LEJAS
Vice-secrétaire : Félix PERTUISEL
Membres :
Monique BEAUDOIN
Pierre FAUVEL
Jacqueline SIBON





Union Nationale des Combattants - UNC

Le vendredi 11 novembre a eu lieu la cérémonie de l'armistice de 1918 et l'hommage aux morts pour la France. Tout d'abord, il y a eu une messe à l'église suivie d'une cérémonie au monument aux morts en présence de l'association UNC avec leur président, Jérôme PROVIN, du Maire Thérèse MOUSSU, du Conseil Municipal, des habitants et quelques élèves de CM2 avec leur enseignant M. HASLÉ. La cérémonie a continué avec le dépôt de la gerbe de fleurs, la lecture du message officiel par le Maire qui rendait hommage aux militaires morts pour la France en opérations extérieures au cours des douze derniers mois. Les enfants ont salué tous ces héros d'hier et d'aujourd'hui morts pour la patrie, à leurs manières, par la lecture d'un poème. Pour clôturer la cérémonie, le président de l'UNC a rappelé le décès de 4 anciens combattants et pour finir une minute de silence a été respectée.

A la fin de la commémoration, un pot de l'amitié a été offert par la commune. Ensuite les adhérents se sont retrouvés devant un repas organisé par le bureau.

Un très grand merci aux participants.

L'association UNC vous souhaite à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Jérôme PROVIN,
président de l'UNC Marpiré.*



Poème : Au champ d'honneur

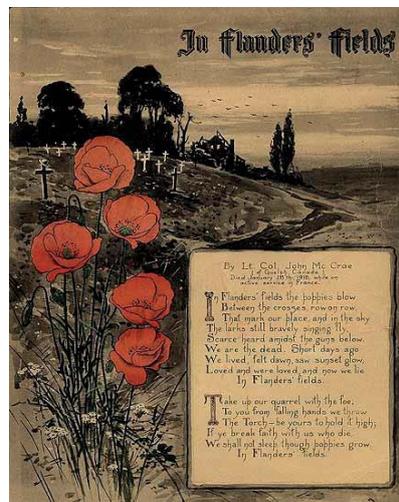
De John Mac Crae « In Flanders Fields »
Traduction : Jean Pariseau

Le poème « In Flanders Fields » a été publié pour la première fois dans le magazine Punch de l'Angleterre, en décembre 1915. En quelques mois, ce poème allait devenir le symbole des sacrifices consentis par tous les combattants de la Première Guerre mondiale.

Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Auprès des croix, et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement
Des obusiers*.

Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encor'
A nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici,
Au champ d'honneur.

A vous jeunes désabusés,
A vous de porter l'oriflamme*
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre et de liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.



Un Obusier : type de canon
L'oriflamme : drapeau





NOS ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Marpiré a vu le jour début 2021. Trois jeunes marpiréens ont décidé de créer cette association pour animer et faire vivre notre commune.

Avec déjà un évènement au compteur en mai 2022, le comité a décidé de relancer une seconde édition de la « *soirée Guinguette* ». Il vous donne donc rendez-vous **le samedi 3 juin 2023**. Au programme, jeux, musiques et retrouvailles. Après vos nombreux retours, le comité va tout mettre en œuvre pour organiser au mieux cette guinguette. Pour cela, il aura besoin de vous, bénévoles, lors de cet évènement.

Si vous souhaitez aider le jour-J, vous pouvez le contacter par mail : comitedesfetes.marpire@gmail.com.

Vous pouvez également suivre l'actualité sur notre page Facebook : Comité des Fêtes de Marpiré.

Le comité envisage également d'organiser une braderie courant 2023.

Restez connecté pour plus d'information sur nos prochains évènements.



ACCA

Cette année 2022/2023, l'association ACCA est composée de 24 chasseurs (actionnaires compris). L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 18 septembre.

L'association bénéficie de 6 bracelets pour les chevreuils et en a obtenu 8 pour les sangliers qui ont tous été prélevés la saison dernière.

Notre repas de chasse aura lieu le 18 mars 2023 avec plats à emporter. Les inscriptions se feront à l'épi. Il est ouvert à tous les habitants de la commune et des environs.



Membres du Bureau ACCA MARPIRÉ saison 2022/2023 :

BOUESSAY Sébastien, président
TROPÉE Patrick, vice-président
GARDAN Isidore, trésorier adjoint
LAURENT Alain, secrétaire
DELAUNAY Pierre
MAZURAS Charles
ROINSON David
DENIS Axel



Dates à retenir pour 2023

Vendredi 20 janvier

Nuit de la lecture « Fais-moi peur » Bibliothèque

Samedi 28 janvier

Une tartiflette + galettes des rois à emporter par le Sport AMC

Vendredi 10 février

Soirée jeux avec la Ludothèque de Châteaubourg + crêpes par le P'ty Bistrot

Dimanche 19 février

Concours de belote en après-midi par le P'ty Bistrot

Vendredi 3 mars

Soirée Irlandaise par le P'ty Bistrot

Samedi 18 mars

Repas de chasse à emporter par l'ACCA

Vendredi 7 avril

Veillée chantée par le P'ty Bistrot

Lundi 17 avril

1^{er} concours de belote par le Club de la Gaieté

Samedi 22 avril

Bourse aux plantes par le P'ty Bistrot

Samedi 29 avril

Loto par le Sport AMC

Mercredi 17 mai

Assemblée Générale du Sport AMC

Samedi 27 mai

Balade gourmande par le P'ty Bistrot

Samedi 3 juin

Guinguette par le Comité des Fêtes

Mercredi 7 juin

Assemblée Générale de l'AEJI

Samedi 10 et Dimanche 11 juin

Tournoi de volley sur herbe

Dimanche 25 juin

Fête de l'École

Vendredi 7 juillet

Concert par le P'ty Bistrot

Mercredi 13 septembre

2^e concours de belote par le Club de la Gaieté

Samedi 30 septembre

Classe 3





Classe 2 Marpiré

Année 2022